

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

AUX ANNONCEURS

Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.

Annoncez dans "LE PEUPLE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

ABONNEMENTS

ETATS-UNIS:
Un an: \$2.00
CANADA, Hors-District
Un an: \$1.50
CANADA, District,
Un an: \$1.00

Vol XLVI—No—6

Ste-Marie, Beauce VENDREDI 2 AVRIL 1948

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes, Ottawa



La société des concerts de Montmagny

Campagne de Recrutement du 5 au 10 avril

M. Roméo Caron, comptable de notre ville, animateur

M. Harold Kendrick présent

La campagne de recrutement des membres de la Société des Concerts de Montmagny aura lieu la semaine prochaine du 5 au 10 avril inclusivement.

Lundi soir, le 5 avril, à l'hôtel Montmagny, vers dix heures et trente, aura lieu un dîner causerie qui réunira autour des tables tous ceux qui formeront des équipes de sollicitateurs bénévoles chargées d'obtenir les inscriptions des membres durant cette campagne. M. Harold Kendrick, organisateur de "Community Concerts Service" de New York sera présent et adressera la parole. Celui-ci restera en ville durant toute la semaine que durera la campagne et se tiendra à la disposition des organisateurs locaux.

C'est au cours de ce dîner que les sollicitateurs recevront tout ce qu'il leur faut pour inscrire les membres et entendront de brèves causeries quant à la valeur éducative des concerts, etc.

Le Secrétariat ou bureau-chef pour la campagne de recrutement de notre Société des Concerts sera ouvert toute la semaine du 5 au 10 avril, chaque jour entre neuf heures a.m. et six heures p.m., au magasin de M. Georges Collin, marchand de meubles, coin St-Jean Baptiste et St-Thomas où un personnel bénévole recevra les rapports des sollicitateurs. Les progrès journaliers de la campagne pourront être téléphonés au Secrétariat (tel. 66).

On mettra en commun les abonnements perçus à la fermeture de la campagne, samedi le 10 avril, afin de permettre au Comité de déterminer le choix des artistes pour la série de concerts que la Société présentera. Il est entendu qu'à la fin de la campagne la liste des abonnés ou membres sera fermée et que ceux qui n'auront pas pris leur carte d'abonnement devront attendre à l'année suivante. Le prix d'abonnement est de \$5.00 ainsi pourriez-vous pour cette modique somme assister à quatre concerts donnés par des artistes distingués, de renommée internationale. Seuls les membres porteurs d'une carte ad hoc auront accès à la salle où auront lieu les concerts.

Cette ligue de conduite est en conformité avec le plan des auditoires recrutés d'avance, qui permet à la Société locale de se constituer un budget avant d'engager les artistes. C'est ce même plan qui fonctionne dans plus de 500 cités et villes aux Etats-Unis et au Canada où les populations varient de quelques milliers à plusieurs centaines de mille.

N'importe quel citoyen des comités de Montmagny et de l'Islet peut devenir membre. Cependant l'abonnement doit être payé d'avance pour toute la saison au cours de cette semaine de recrutement, soit à un sollicitateur soit au Secrétariat. Il nous faut insister sur ce point qu'aucun abonnement ne sera accepté une fois la campagne terminée, car il faut de toute nécessité que le Comité puisse compter sur un budget fixe avant d'engager les artistes pour les concerts garantis par la Société. Ces artistes que le Comité choisira, tenant compte d'une liste très imposante, comprennent pour ainsi dire les talents les plus renommés dans le domaine de l'opéra, du concert, de la radio, de la musique instrumentale et vocale et de la Chorégraphie.

Nous espérons que nos concitoyens feront bon accueil à ceux ou celles qui solliciteront leur abonnement. Qu'ils n'oublient pas qu'en étant membres de la Société des

Concerts de Montmagny ils contribuent au développement artistique de notre population tout en goûtant eux-mêmes les joies subtiles que procurent les auditions de belle musique instrumentale ou vocale.

Nous nous plaignons à féliciter tous les membres de la Société pour leur généreuse coopération et nous comptons sur tous et chacun pour assurer le succès de notre prochaine campagne de recrutement. Tous ont compris qu'en travaillant pour notre Société des Concerts ils faisaient un véritable travail de bon goût, une oeuvre d'embellissement. Nos amis du comté de l'Islet qui ont fourni au-delà de 100 membres, comme aussi nos amis du Cap St-Ignace méritent de sincères félicitations. Ils ont donné un bel exemple de coopération et nous avons confiance qu'ils seront avec nous de tout coeur, avec de nouveaux membres, pour la prochaine saison. Nous faisons aussi appel à tous les amis de Montmagny, de Berthier, de St-Pierre et de St-François. Du résultat obtenu durant la semaine de recrutement dépend le succès de la prochaine saison musicale de la Société des Concerts de Montmagny.

Le directeur de notre prochaine campagne de recrutement sera M. Roméo Caron, comptable, de la ville de Montmagny.

Le Comité Exécutif par A.C. prés.

CHRONIQUE DE L'UNITE SANITAIRE

Et le savon?

Je me passerais plutôt de sucre que de savon, disait une jeune femme renommée pour sa grande propreté.

Mesdames, je vous souhaite d'avoir toujours en abondance sucre et savon. Les deux sont nécessaires indispensables.

Une alimentation sans sucre est incomplète. Sans savons il est impossible de tenir sa maison nette et salubre. Comment voulez-vous laver linge, murs et parquets sans savon ou substituts? Et je n'ai pas parlé de la toilette personnelle et de celle du bébé.

Vous vous rappelez vaillantes ménagères, votre inquiétude chaque fois que durant la guerre on annonçait qu'il y aurait pénurie de savon et vos courses à l'épicerie pour vous procurer une petite provision de cet important produit. Vous savez que "le lavage est le meilleur désinfectant populaire connu".

Il y a cependant des ménagères qui font grise mise au savon en s'en servant avec parcimonie. Aussi tout est gris et terné dans leur logis.

Lavez à grande eau, savonnez et frottez. Bientôt il ne restera aucune tache, ni aucune poussière ou souillure quelconque. Saint François d'Assise a chanté "notre soeur l'eau" si pure, si fraîche, si limpide. S'il avait connu les inappréciables services que le savon rend à la ménagère, il aurait eu un couplet pour ce "frère" si utile, si humble, si précieux.

Dr Albert Dumas M. H.

THE MAN I LOVE

Mélodrame romantique avec Lu Lupino Robert Alda, Andrea Kira, et Bruce Bennett. C'est l'histoire d'un chanteur de cabaret de nuit qui, dans ses efforts pour arranger ses affaires de famille, se trouve "prise" dans les filets d'un bandit.

Il ne faut jamais placer un homme entre la honte et le devoir, et le foyer pour éviter l'une à trahir l'autre.

Nouveau directeur



O.J.N. Dawes qui fut nommé membre du conseil d'administration de The National Breweries Ltd lors de l'assemblée annuelle aujourd'hui, il succède au regretté J.-D. Hudson Monsieur Dawes, directeur de la production, est au service de la National Breweries depuis 18 ans.

ARTISANS DE MONTMAGNY

N'oubliez pas l'assemblée mensuelle du 8 avril, au local de la J. O. C.

Prix de Présence Vues animées.

THE BELLS OF ST-MARY'S

Son Eminence le cardinal Grif fin archevêque de Westminster, et Son Exc. Mgr William Godfrey délégué apostolique en Amérique, ont vu ce film. Après la représentation, le représentant du Pape a déclaré: Je désire plus de films comme celui-ci, et il ajouta que ce film est une illustration de l'opinion émise par S. S. Pie XI à savoir que le théâtre pourrait collaborer à l'amélioration de l'humanité et que les bons films pourraient être un important facteur pour assurer le progrès du monde.

Dans The Bells of St-Mary's Bing Crosby reprend avec succès son rôle de prêtre irlandais, avec comme partenaire Ingrid Bergman sous les voiles de Soeur Benedict. Ceux qui croyaient qu'un film représentant une école catholique, un prêtre et représentant des religieuses ne pouvait être qu'ennuyeux furent agréablement surpris par cette production qui se classe parmi les films gais.

Father O'Mailly est l'ennemi des conventions, et c'est un optimiste né. Il faut le voir accorder un congé aux élèves le premier jour de son arrivée admettre une petite dont la mère n'a pas trop bonne réputation, arracher à un homme d'affaires un édifice tout neuf pour remplacer l'école surpeuplée.

André Dassary à Radio-Carabin le 7 avril.

André Dassary, la vedette française du film et du disque, sera l'artiste invité de Radio Carabin mercredi soir prochain, le 7 avril. André Dassary a connu en France le succès que le public réserve à quelques vedettes seulement, à cha que génération. Au Canada, où il n'est connu, pourtant que par ses disques et ses films, il a soulevé le même enthousiasme, depuis qu'il nous a été révélé par son célèbre "Ramuntcho". La mesure de son succès auprès des auditoires français, c'est peut-être le fait qu'il a été choisi pour être la vedette du premier film en couleurs tourné par les studios français. Les Montréalais ont eu l'occasion de voir ce beau film intitulé justement: Le mariage de Ramuntcho. Les Carabins sont fiers de présenter ce grand artiste. Ils ont voulu se dépasser pour la circonstance et ils ont préparé des numéros encore plus amusants que jamais. On sait qu'André Dassary est venu à Montmagny pour jouer le rôle principal dans la célèbre opérette "Chanson gitane" qu'il a jouée à Paris et que les Variétés Lyriques viennent de présenter à Montréal l'écouter: les postes de Radio-Canada et Les stations affiliées

Festival à Ste-Anne de la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière (D.N.C.) Le grand festival annuel de la saison des sports avait lieu récemment sur la patinoire du village de Ste-Anne de la Pocatière. A cette occasion il y eut couronnement de la Reine des Sports d'hiver 1948, ainsi qu'une représentation de patinage et d'acrobatie donnée par la troupe "Ice Parade" de Québec.

Au début de la soirée, le président de la Chambre Junior, M. Alexandre J. Boudreau présenta les hommages de l'auditoire venu nombreux à cette occasion et les meilleurs félicitations de toute la population de Ste-Anne à Mlle Denise Sirois Reine des Sports 1948 à Ste-Anne, lors d'un concours de popularité terminée quelques jours plus tôt. Puis il couronna Mlle Sirois Reine des Sports, en présence de ses ex-concurrentes, Mlle Thérèse Lévesque et Mlle Solange Bernier, devenues ses filles d'honneur. Assistèrent au couronnement de leur fille M. et Mme Ernest Jean, de Ste-Anne Station.

Puis la Reine s'approcha du micro pour remercier M. Boudreau de ses paroles aimables et toute la population de Ste-Anne et des environs qui avaient bien voulu la favoriser. Puis une photographie du groupe fut prise pour perpétuer cet instant plutôt solennel de la soirée.

Alors le programme d'amusement de la soirée commença. Les Frères Dionne furent spécialement remarqués par leur acrobatie de toutes sortes. Les jeunes patineuses de fantaisie furent vivement applaudies par l'assistance. La veillée se termina par un feu d'artifice. Le lendemain, des artistes de la troupe donnèrent encore quelques numéros entre les périodes d'une joute de hockey qui eut lieu dans l'après-midi entre le Ste-Anne et le club Gros Pin de Charlebourg.

M. Paul Lapointe, Pierre Leclerc et Raymond Touchard qui ont dirigé les opérations ont droit à toutes nos félicitations; ils ont montré de l'allant, de l'initiative et de l'ordre pour l'organisation du festival et des parties de hockey.

Cinéma Taché

LES ANGES DU PECHE

"Parmi les oeuvres établies par la Sainte Eglise dans le cours des siècles, l'une des plus belles, des plus méritoires et des plus utiles est celle qui recueille les personnes qui se sont éloignées du bon chemin, qui les instruit, qui leur fait connaître et aimer la vie chrétienne et les rend fermes et courageuses dans la pratique de la vertu. Elle est particulièrement chère à Notre Seigneur cette oeuvre qui continue ce qu'il a fait pour les pêcheurs. Lui qui fut si bon pour la Samaritaine, pour Zachée, pour Madeleine. Elle Lui rend les brebis qui s'étaient égarées et qu'elle arrache les âmes à l'enfer éternel pour en faire d'éternelles bienheureuses".

Ces lignes, que nous lisons au début d'une Notice sur la Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers on peut les appliquer à toutes les oeuvres similaires. C'est dans un couvent qui ressemble fort aux maisons de la célèbre Congrégation qui reconnaît saint Jean Eudes comme Père et Fondateur oeuvre qui fut développée par la sainte Marie de Sainte-Euphémie Pelletier mais dirigé, celui-ci par des religieuses Dominicaines, que se passe l'histoire que nous raconte le film français "LES ANGES DU PECHE" que nous aurons l'opportunité de voir bientôt au Cinéma Taché.

C'est réellement un beau et bon film que ce drame mystique de R. Bresson, d'après un texte de Jean Giraudoux, interprété de façon excellente par Renée Faure et Jany Holt avec les concours de Sylvie, Milla Parély et Marie Hélène Dasté. Ce film dont la durée de projection est de 1 h. 20, sera projeté en primeur sur l'écran du cinéma Taché vendredi et samedi les 9 et 10 avril.

"LES ANGES DU PECHE" ont fortement impressionné les personnes qui se sont rendues au

JOHN CARTER



TENOR METROPOLITAIN OPERA ASSOCIATION ROBERT MACDONALD au piano

JOHN CARTER commença ses études avec l'idée de devenir ingénieur, mais la dépression interrompit ses années de collège. C'est vers ce temps qu'il prit des leçons de chant et presque de suite augmenta son revenu en chantant comme soliste à l'église à certains clubs et à des banquets. Dès lors, Carter était lancé dans sa carrière de chanteur.

En 1938, le jeune ténor remporta le premier prix des Auditoires de l'air du Metropolitan il devint de suite une vedette de premier plan à la radio, le soir où il remplaça Nelson Eddy à l'heure Chase and Sanborn. Il débuta avec succès au Metropolitan et donna des concerts qui suscitèrent partout l'approbation générale. Au cours des saisons suivantes, Carter fut en grande demande comme ténor d'opéra et comme soliste de plusieurs des grands spectacles de la radio. Avec un record de plus de soixante engagements dans une saison sa vie a été une série de rapides succès jusqu'à son enrôlement dans la marine, en 1942.

Durant quatre ans et demi, tous les talents et toute l'habileté de Carter ont été absorbés dans son nouveau rôle de premier maître, mais la guerre même n'arrêta pas sa musique. A Chicago, centre d'entraînement des Grands Lacs, Carter organisait et chantait pour des spectacles musicaux ou radiophoniques. Après avoir été en devoir outre-mer en sous-marin il obtint son licenciement du service au printemps de 1946 et fut engagé immédiatement comme soliste invité de "La Voix de Firestone" et d'autres gros programmes de la radio. Les organisateurs de séries de concerts estivaux se souvenant de la qualité rafraîchissante de la voix du jeune chanteur, l'engagèrent dès qu'il fut de retour à la vie civile. Depuis les engagements de Carter le menèrent d'un océan à l'autre, aux Etats-Unis et au Canada. La saison dernière, il chanta dans trente-huit des quarante-huit états de New-York à la Californie, et l'Illinois à l'Alabama.

théâtre Capitol de Québec en février, et nul doute que tout Montmagny verra voir ce film où l'action dramatique, menée avec sincérité et simplicité, est mise en relief, le jeu excellent des artistes et de très belles photos. Pour résumer ce grand film, nous ne pouvons faire mieux qu'en citant la critique que nous donne le "Répertoire" de la Centrale catholique du Cinéma et de la Radio, de Paris Voici ce qu'on y lit:

"Le drame d'une âme de jeune fille, Anne-Marie, appelée à la vie religieuse dans une Congrégation au service des détenues et qui se dévoue pour sauver une jeune condamnée, Thérèse rétive à toute influence. Libérée, cette dernière tue le responsable de sa peine et vient se cacher dans le couvent. La règle veut qu'elle porte le même habit et suive les mêmes observances que les religieuses. Soeur Anne-Marie s'attache à la former mais en vain. Une crise d'âme éclate chez elle qui aboutit à son renvoi du couvent, à la grande joie de Thérèse

La Sainte Messe

Toutes ces prières enclosas dans le Canon ne font qu'un avec la Consécration. C'est un seul moment vénérable ! Un même auguste Silence, une même Adoration !

Le Christ est si proche que déjà les espèces s'illuminent et, par une sainte anticipation, l'Eglise nous les fait vérorer. Trois fois, le prêtre les bénit, puis redit encore les mots de l'Offertoire "O Père, tous ensemble, Nous Vous les offrons! Recevez-les, bénissez-les!" Toujours le souci angoissant d'être reçus !

Mais parmi ces présents et ces dons prêts pour le Sacrifice... objets sacrifiés déjà... à côté de ce pain et de ce vin qui seront bientôt vos apparences, n'y a-t-il pas de autre substance ? n'y a-t-il pas de notre existence ? Tout ce que j'ai jeté, Seigneur, en votre Offertoire c'était bien le Sacrifice. Et voici venu le moment de l'exécution.

C'est sérieux! J'ai mis là tout mon temps, tout mon coeur disponible... Toutes mes ressources... si j'en ai. Toute ma santé, autant dire, ma vie. Avec l'intention, je l'espère du moins, de ne rien reprendre. Il est entendu que si Vous m'appelez aujourd'hui je ne me cramponnerai pas, ni à mon argent, ni à mes papiers, ni à mes affaires, ni à ma famille... Je Vous dirai: Prenez-moi! A votre aise! J'ai mis là sur la table du Sacrifice, tout mon être charnel et suffisant: gourmandises, flâneries, agacements, curiosités de lectures, regards effrontés, toutes ces herbes folles de vanité, d'orgueil et de volupté qui poussent entre les pavés de nos rues, dans les fentes des parquets cirés de nos salons: Platitude égoïste... médiocrités retentissantes et distir guées. Il est entendu que tout cela est pour le feu, comme du chiendent, comme du vieux papier. Je ne reprendrai rien. O Christ, quelle ironie! Je Vous en fais cadeau, Et Vous voulez bien l'accepter... Bien plus ! (à suivre)

L'association canadienne des consommateurs

Oeuvre digne de la sympathie et de la collaboration générale.

L'Association Canadienne des Consommateurs, fondée à Ottawa les 29 et 30 septembre 1947, par les têtes des grandes organisations catholiques féminines d'expression anglaise et française, avec les présidents provinciales des "Woman's Institutes" et des Cercles de Femmes, les ex-présidentes des Comités consultatifs régionaux féminins du Service des Consommateurs de la Commission des Prix, libre de toute ingérence politique, organisée sur un plan local, provincial et national, sera permanente.

Elle invite toute femme habitant le Canada la ville ou la campagne à se rallier à cette grande entreprise de coopération, bénévole, indépendante et démocratique, ayant pour objectif de fournir à chaque maîtresse de maison, les moyens de contribuer au bien-être de son foyer comme à la prospérité de son pays.

Toute localité désirant organiser un Comité n'a qu'à s'adresser à l'Association Canadienne des Consommateurs, C. P. 500, Station "B" Ottawa.

"Nous ne croyions pas, lorsque nous établissons l'A.C.C. que des problèmes si pressants, relativement au coût de la vie, surgiraient si vite", a dit Mme R.J. Marshall, présidente de l'Exécutif. "Je suis convaincue, plus que jamais, de la nécessité d'une telle association et, de toutes les parties du Canada, nous recevons des preuves que les femmes désirent se renseigner, qu'elles veulent faire leur part dans la stabilité économique du pays et travailler ensemble à l'amélioration du niveau de vie".

L'A.C.C. déclare officiellement qu'elle voit avec effroi l'écart de jour en jour plus grand entre les salaires et les prix des denrées essentielles, telles que le lait, le pain, le beurre, la viande et en particulier que la pénurie des logements et l'étroitesse de ceux qui sont accessibles causent les plus grands maux sociaux, et enfin que le niveau de vie a fortement décliné, que la consommation du lait ayant diminué, la santé publique est gravement menacée.

Si la situation actuelle se prolonge, elle entrainera à sa suite le chômage, la pauvreté et le déséquilibre physique et moral.

L'A.C.C. est déterminée à entreprendre une enquête complète sur

Maïs elle revient rôder près de la clôture où on la retrouve inanimée un matin. Amenée au couvent, mourante, elle offre sa vie pour Thérèse. Au moment où elle agonise, la police vient chercher la coupable qui, enfin éclairée, ira humblement purger sa peine, puis reviendra, en vraie religieuse, prendre la place de Soeur Anne-Marie".

cet état de choses. En Alberta, au Manitoba, en Ontario et dans le Québec, des représentations ont été faites aux gouvernements provinciaux. De même l'A.C.C. adresse un mémoire au T.H. Mackenzie King et aux Hon. Ministres des Finances du Travail du Commerce et de l'Agriculture, recommandant qu'un programme d'urgence restreint soit appliqué immédiatement pour enrayer la tendance inflationnaire, et réclamant un comité d'enquête sur les prix.

Cette enquête se poursuit présentement. Mme R.J. Marshall, prés. de l'A.C.C. accompagnée d'une nombreuse délégation y a exposé le point de vue des consommateurs canadiens.

Le Comité d'Administration de l'A.C.C. a aussi demandé l'abolition de la taxe de 8% au moins sur les vivres et les vêtements, étant donné que cette taxe pèse lourdement sur les familles nombreuses, à revenus modestes.

La résistance opposée aux influences qui tendent à hausser le coût de la vie ne devrait pas venir uniquement des pouvoirs publics; le temps est venu de comprendre que ce problème d'importance primordiale intéresse personnellement chacun d'entre nous.

En vue d'organiser une section locale destinée à être le porte-parole du consommateur auprès des gouvernements civils commerciaux et industriels, un comité provisoire de l'A.C.C. vient de se former à Québec. Mme Arthur Labrie, choisie comme présidente, est aussi membre directeur du Conseil d'Administration (suite à la page 6)

UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Semaine du 5 avril 1948

Principales activités:
Lundi 5 avril — Montmagny: Clinique antituberculeuse par le Dr Richard de 10½ hrs à midi et de 2 hrs à 3.45 hrs.
7.30: Dernière leçon de Secourisme à la salle de chant.
Mardi 6 avril — St-Thomas: Examen scolaire à l'école du Bas de la paroisse.

MONTMAGNY: — Clinique dentaire sur rendez-vous.

Mercredi 7 — Cap St-Ignace: De 2 hrs à 3 hrs: Clinique de bébés au village.

MONTMAGNY. — Cours au couvent.

Jeu 8 avril — St-Thomas: 10 hrs Immunisation à l'école du Bas de la Paroisse.

MONTMAGNY: Clinique de bébés à l'Unité sanitaire.

Vendredi 9 — Cap St-Ignace: Examen scolaire.

MONTMAGNY: Clinique dentaire sur rendez-vous.

Dr A. Dumas M. H.

RADIO

CHRC

Québec, P. Q.

800 Kilocycles 5000 Watts

Les meilleurs programmes de 7.30 a.m. à minuit.

C.P. 219

Tél.: 282

Refrigeration Moderne Enrg.

Adrien GAUDREAU, prop.

29, rue St-Ignace

Montmagny

Distributeur de

General Electric et Universel Cooler
pour réfrigération commerciale

VENTE SERVICE ET REPARATION

SPECIALITE: — REFRIGERATEUR

pour communauté religieuse, hôtel restaurant, boucher
burrerie, cultivateur, laitier.

TOUJOURS EN MAINS POULIES ET COUROIES EN V

REPARATION de machines à laver — pompes élec-
triques — moteurs — poeles et balances de toutes sortes



4 Générations de femmes faibles

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRREGULARITE, MANQUE SYMPTOMES
NERVOUSITE, D'APPETIT, OU CONSÉ-
FAIBLESSE, TROUBLES QUENCES DE
PALEUR, FÉMININS, L'ANÉMIE



TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES;
CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1546, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

"LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

publié par
toute communication concernant "Le Peuple"

le vendredi de chaque semaine
toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:

"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an — \$1.00
CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
ETATS-UNIS — 1 an — \$3.00

Une véritable démocratie

Nous sommes-nous déjà arrêtés dans ce mouvement, il convient de donner quelques définitions de la Coopération? Il est permis d'en douter. En tous cas pour maintes fois à leurs oreilles et il est passé comme un étranger. Ah! sans doute, la Coopération a peut-être fait ses preuves dans d'autres provinces et d'autres pays, mais ici on dirait que ce mouvement est réellement nouveau pour plusieurs.

Pour d'autres, il ne faut plus parler de Coopération pour en avoir vu échouer une dans leur village. Ceux-là nous leur demandons un peu d'attention et cela suffira pour les remettre dans la bonne voie.

On nous crie et on nous chante sur tous les tons que nous de la belle province catholique et canadienne-française de Québec, pour survivre il nous faut le retour à l'Eglise de Rome et au sol que Dieu nous a donné; et d'autres moyens tels que le problème angouissant de l'immigration, le fonctionnarisme fédéral et nos Canadiens-Français etc., etc. Mais si nous lisons ces tracts jusqu'à la fin, nous y verrons le mot Coopération, mouvement qui a fait ses preuves dans tous les domaines: et même chez les Etudiants.

Encore dernièrement, en lisant un résumé d'un débat de la présente session provinciale, on nous parle de bienfaits des coopératives d'électricité. Quelques-uns diront peut-être que ce sont les Coopératives qui veulent tout monopoliser. Alors tant mieux, ce sera la véritable Démocratie. Cependant, avant d'aller plus loin

dans ce mouvement, il convient de donner quelques définitions de la Coopération. L'abbé J.A. Nadeau, dans sa reliure intitulée "La Coopération", la définit comme suit: "C'est un système économique et social groupant des personnes ayant des intérêts semblables, professant et appliquant une même doctrine coopérative en vue d'améliorer leur sort".

Une autre définition que je tire des "Notions Élémentaires de Coopération" par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs: "La Coopération est la mise en commun d'efforts par un groupe de personnes ayant des intérêts identiques et professant une même doctrine, en vue d'améliorer leur sort".

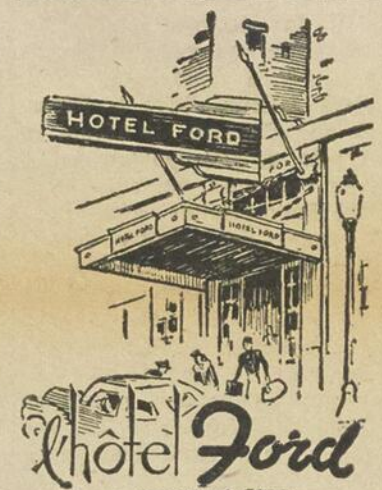
Une troisième et dernière définition extraite du "Coopératisme et ses principes": "Le Coopératisme ou la Coopération est un groupement de personnes qui se servent de mêmes moyens, travaillent sous la direction d'une autorité, à réaliser une même fin, c'est à dire, la prospérité économique. Elle se présente comme une formule d'association universelle, exempte d'allégeance politique, largement ouverte à tous les bons fournisseurs de travail ou de richesses comme à tous les pauvres porteurs de besoin. Elle est en outre une association libre, entièrement laissée à l'initiative privée en même temps qu'inspirée par l'esprit social le plus authentique, aussi opposée à l'étatisme envahisseur du socialisme qu'à l'individualisme du capitalisme libéral".

N'allons pas croire que cette idée de l'organisation coopérative

Adressez-vous aux
AGENCES DU

Pacifique Canadien

Vous y trouverez une abondante documentation touristique et tous les renseignements sur les horaires, les prix de différentes sortes de billets, les places couchées, etc. Vous pourrez prendre vos billets, louer vos places, etc. S'adresser à:
J.M. Lemay
Agent Général
Pacifique Canadien
Québec



Hotel Ford

• MONTREAL
• TORONTO

Tous les Hôtels Ford sont à l'épreuve du feu. Leur location est centrale. Baignoires et appareils de radio dans la plupart des 750 chambres. Faites vos réservations au gérant, par lettre ou télégramme, bien à l'avance de votre arrivée.

date seulement de vingt ou de trente années: il faut remonter à la fin du dix-huitième siècle pour trouver en Angleterre une certaine origine de la Coopération. Et quel est celui qui n'a pas entendu parler de l'essai coopératif des pionniers de Rochdale (en 1844), ville d'Angleterre qui va nous donner le véritable sens de la Coopération?

Il ne s'agit pas simplement non plus de vouloir organiser une coopérative; il faut connaître le rouage et les principes essentiels qui assurent le bon fonctionnement. Combien de débutants qui ont très bien compris l'utilité de la Coopération, mais pour l'avoir établie sur des bases fragiles, n'ont rien édifié de solide.

Où trouver les véritables matériaux? Chez les Pionniers de Rochdale. A Rochdale, on a voulu agir d'une façon logique, et permettre à tous de prendre part au relèvement économique.

Un homme, un vote.

Un premier principe veut que le nombre de parts ne donne pas un nombre égal de voix dans l'entreprise; et par là on veut assurer un contrôle démocratique dans une société coopérative. Avez-vous remarqué qu'au temps des élections soit fédérales, soit provinciales, chacun a le droit de donner son vote, car c'est là une exigence d'un régime démocratique. Pourquoi ne pas faire la même chose dans les organisations industrielles ou économiques?

Ce qui permet, aujourd'hui, l'accumulation des capitaux dans les mains de quelques-uns, c'est que les parts engendrent également des voix: Supposons que dans une industrie, chaque part est vendue dix dollars et que Baptiste achète dix parts, il aura dix voix. Alors, normalement, il arrive qu'un petit nombre d'individus qu'on appelle communément capitalistes, contrôlent (suite à la page 5)

La VIE peut commencer après 40 ANS, si..

Vers 40 ans, l'énergie diminue, mais l'expérience nous a appris à en dépenser moins. Les années à venir devraient être les plus heureuses. Elles le peuvent, si nous évitons les affections des reins et de la vessie — mal de dos, mal de tête, douleurs rhumatismales, lassitude, insomnie, apathie — qui attaquent souvent les gens vers la quarantaine. Depuis plus d'un demi-siècle, les Pilules Dodd's pour les reins ont aidé beaucoup de gens à garder leurs reins et leur vessie en bon état. Si vous approchez de la quarantaine ou si vous l'avez dépassée — pour votre santé et votre bonheur futur — prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. 125F

Distributeur: ...

CARTES PROFESSIONNELLES — ET D'AFFAIRES —

BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.

Comptables Agréés
Chartered Accountants

Syndic Licencié

MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.
Syndic Licencié
GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.

71, rue St-Pierre,

QUEBEC

Tél. 2-4079

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulanger
Emile Gaudreau cult.
Joseph Marineau
Damase Beaudoin

Joseph Côté
Lauréat Boulanger
Louis Blanchet
Eutrope Méthot

Joseph Paré
Antonio Paré
Omer Gaudreau

Fortunat G. Fournier
Jacques Collin
Emilien Blanchet

Georges Hébert, sec.-gérant,
64, rue de la Gare

HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

- Placements d'argent sur hypothèques ou débetures.
- Commissaires de la Cour Supérieure.
- Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.

BUREAU chaque mercredi soir, de 7.30 à 9 heures P.M.
64, rue du Dépôt

MONTMAGNY

Téléphone: 73

A. CHOUINARD, C.R.

Avocat

Tél. 48

25, rue St-Louis,
Montmagny.

LORENZO TETU

Comptable - Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé

Bureau 81 r. St-Pierre
QUEBEC

Jos. Marineau, B.A. L.L.L.

AVOCAT

MONTMAGNY

31, du Dépôt

Tél.: 194

C'est par le savoir qu'on s'élève jusqu'aux plus hauts sommets de l'intelligence.

DR J. R. BARIL

Chirurgien-Dentiste

49, rue Saint-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

Tél.: 46.

Dr J. M. Bernatchez

Chirurgien-Dentiste

4, de la Gare

Dr Clément ROULEAU

Médecin-Vétérinaire

Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.

Rue St-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

Tél.: No. 56

FOURRURES

THIBAUT



Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.

Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refecton ou teinture.

TOUT TRAVAIL

GARANTI

EXPERIENCE

DE 20 ANS

— CHEZ —

L.-P. THIBAUT, Enr.

282, St-Jean, Québec

MEMORANDUM NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR

DEPUIS LE 1er JANV. 48

MONTMAGNY

Convois allant à l'Ouest

No 136, Local tous

les jours 7.52 a.m.

No 59 Océan Limité, tous

les jours 3.04 a.m.

No 1 Express maritime,

tous les jours 11.48 a.m.

No 31, local tous les jours

dimanche excepté 6.45 p.m.

Allant à l'Est

No 32, local tous les jours

dimanche excepté 9.48 a.m.

No 2, Express maritime,

tous les jours 5.55 p.m.

No 136, Local, tous

les jours 7.05 p.m.

No 60, Océan Limité, tous

les jours 1.42 p.m.

LE CIVISME

c'est une foule de petites choses!



Quelles sont vos manières en public?

Avez-vous déjà été ennuyé par des retardataires au théâtre ou à un concert? Avez-vous déjà été agacé par une personne qui passe son temps à parler à mi-voix durant le programme? Ces manques d'étiquette en

public sont des affronts pour les artistes et les assistants. Il est bon de se surveiller soi-même afin de ne pas manquer ainsi de savoir-vivre. Les bonnes manières en public sont une bonne preuve de civisme.

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices de

The BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

Les travaux domestiques à la 37e exposition provinciale de Québec

Comité: M. Emile Gauthier, Mlles Anne-Marie Vaillancourt, Alma Champoux, Marguerite Fortin et Liliane Labelle.

Règlements spéciaux

1. — Ces classes sont proposées à toutes les dames et demoiselles de la province de Québec;

2. — Tout envoi, dans cette division, doit être l'œuvre et être strictement inscrit au nom de l'exposante; celle-ci devra faire une déclaration solennelle comme quoi il a été préparé par elle après le 15 septembre 1947;

3. — Tous les ouvrages à exposer devront être rendus à l'Exposition le lundi 30 août, avant 5 heures p.m. Aucun envoi ne sera accepté après cette date. Les ouvrages seront jugés les jeudi et vendredi, 2 et 3 septembre.

4. — Il ne sera pas permis à personne d'enlever aucun article avant 5 heures a.m. lundi matin, 13 septembre. Tous les ouvrages non réclamés à 4 heures p.m. le même jour seront retournés à leurs propriétaires dès le mardi 14 septembre;

5. — Les exposants peuvent expédier leurs colis à l'adresse suivante: Surintendant de l'Industrie Féminine, Colisée, Québec, pourvu que les frais d'envoi aient été préalablement payés, aucune charge pour l'expédition de colis ne sera acceptée;

6. — Une exposante ne peut faire plus d'une inscription par section, ni faire concourir le même ouvrage dans plus d'une section et les honoraires d'inscription demandés devront être envoyés en même temps que les formules d'inscription. Sur réception des formules dûment remplies et des honoraires d'inscription les coupons nécessaires seront expédiés aux exposantes;

7. — Si on veut bien lui en fixer le prix, la Commission de l'Exposition se chargera de la vente de tout article exposé dans ces classes, à la condition expresse que le prix de vente soit clairement indiqué sur l'article et sur la formule et moyennant une retenue de 10%. Pour tout article offert en vente et non compris dans les classes et sections mentionnées plus bas, une somme de 25 cents, pour chaque article, sera exigible et payable en même temps que l'envoi des formules d'inscription sur lesquelles les mots "hors concours" devront apparaître. La Commission retiendra en plus une somme de 10% sur le montant de chaque article vendu;

8. — Important: Les exposants devront bien couvrir, attacher ou sceller solidement à leurs envois les coupons qui leur seront expédiés par l'Exposition sur réception de leurs inscriptions et des honoraires requis.

CLASSE 50

TISSUS DOMESTIQUES

1. — Tissu de laine commerciale, modèle de tissage et couleur au goût. Pas moins de 3 verges.

2. — Couverture blanche, laine domestique broyée légèrement, tissage croisé, combinaison de barreaux aux teintes pastel dans les bords.

3. — Tissu de laine domestiques, tissage au goût pour complet de monsieur. Longueur au choix.

4. — Flanelle pour chemise de sport, chaîne et trame de laine domestique. Modèle au goût. Pas moins de 3 verges.

5. — Passe montagne, tissu de laine domestique.

6. — Jupe paysanne, tissu de laine domestique, couleur naturelle, tissage et modèle au goût.

7. — Six serviettes de toilette, chaîne et trame de lin commercial. Longueur au choix.

8. — Initiales brodées.

9. — Ceinture tissée — main, matériel et modèle au goût.

10. — Descente de bain, genre chemise Dimensions au goût.

11. — Une pièce de toile, pur lin domestique. Tissage simple. Longueur 27 à 36 pouces environ. Pas moins de 3 verges.

12. — Dessus de table à cartes, tissu-main. Matériel et dimensions au goût.

13. — Nappe à thé et 6 serviettes, lin commercial tissé main. Modèle au goût.

14. — Pièce de tissu pour tenture, Modèle et matériel au goût Longueur: pas moins de 36 pouces

Longueur: pas moins de 5 verges.

14. — Tissu pour hamac. Chaîne et trame de coton. Tissage au choix. Largeur: pas moins de 40 pouces. Longueur: pas moins de 4 verges.

15. — Tout article de tissage non compris dans les sections précédentes.

CLASSE 51

CONFECTION

Sections:

1. — Jolie robe d'automne pour fillette 7-10 ans. Laine commerciale.

2. — Habit, 2 pièces, pantalon golf et veston pour garçonnet 7-10 ans. Tissu commercial.

3. — Robe de nuit pour dame. Tissu de soie ou crêpe. Modèle au goût.

4. — Déshabillé élégant pour dame.

5. — Robe d'automne pour jeune fille. Laine commerciale.

6. — Veston d'intérieur pour homme.

7. — Blouse de fantaisie pour dame ou jeune fille. Tissu commercial.

8. — Chemise, genre sport, pour homme. Tissu flanelle, laine domestique.

9. — Jupe pour jeune fille, tissu quadrillé. Laine commerciale tissée-main.

10. — Tout article de confection non compris dans les sections précédentes.

CLASSE 52 — TRICOT

Sections:

1. — Mitaines pour jeune fille. Laine commerciale. Modèle nouveau à patron.

2. — Mitaines à patron pour homme. Laine domestique.

3. — Gants pour dame. Laine commerciale. Modèle au goût.

4. — Gants pour homme. Laine commerciale.

5. — Gants pour homme. Laine domestique.

6. — Bas golf pour garçonnet. Laine domestique.

7. — Gilet tricoté de laine domestique, ouvert ou fermé, avec manches pour enfant de 8 à 12 ans.

8. — Chandail pour jeune fille (pull over). Laine commerciale.

9. — Chandail sans manches (pull over) pour homme. Laine commerciale.

10. — Bas courts (socquettes) pour fillette. Laine commerciale.

11. — Echarpe tricotée pour enfant. Maille anglaise. Largeur et longueur au goût.

12. — Gilet ouvert pour bébé. Laine commerciale.

13. — Passe-montagne et mitaine pour enfant. Tricot de laine commerciale.

14. — Tout tricot non compris dans les sections précédentes.

CLASSE 53 — TAPIS

Sections:

1. — Tapis croché, catalogue de coton. Motifs à répétition. Grandeur au goût.

2. — Tapis croché catalogue de coton, forme rectangulaire. Grandeur: pas moins de 18 x 30 pouces.

3. — Tapis tressé forme ovale.

4. — Tapis natté (genre torsade) sur cordes.

5. — Pièce murale crochétée. Petite ou moyenne grandeur. Motif de fruits pour salle à manger. Tout autre dessin original pourra aussi être accepté.

6. — Pièce murale de toile commerciale, couleur naturelle, avec travail à l'aiguille: demi-point, point de croix, peinture à l'aiguille etc. Montage sur cadre de fantaisie. Mesure: 15 x 15 environ. Motif au goût de l'exposante.

7. — Catalogue de plancher. Modèle quadrillé (à carreaux). Largeur au goût. Longueur au moins 3 verges. Chaîne de coton. Trame de catalogue de coton.

8. — Tout autre genre de tapis non mentionné dans les sections précédentes.

CLASSE 54 — BRODERIE

Sections:

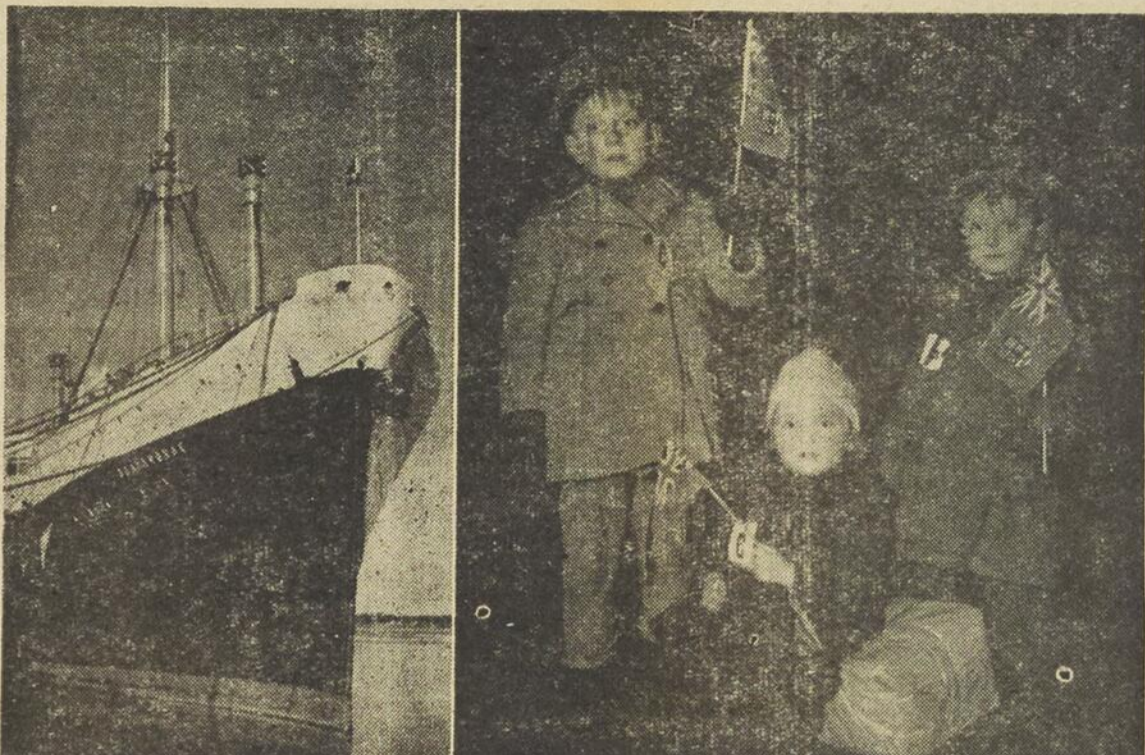
1. — Centre de table 18 pouces de diamètre, Broderie Richelieu.

2. — Une paire de taies d'oreillers, avec monogramme au plumetis (broderie pleine blanche).

3. — Deux mouchoirs de fantaisie, Garniture de dentelle fine broderie, fil tiré, etc.

4. — Petit centre, modèle frivole (tatting). Forme ronde. Coton blanc ou naturel.

5. — Dentelle au crochet pour lingerie, mouchoir, etc. Deux modèles au goût pas moins de 3 verges.



NOUVEAUX CANADIENS — Les trois petits Polonais que l'on aperçoit sur la photo de droite se trouvaient au nombre des 779 personnes récemment arrivées au Canada à bord du "Beaverbrae" (à gauche) le nouveau navire du Pacifique Canadien spécialement affecté au transport des immigrants. Les trois bambins, confiés aux soins de passagers adultes pendant la traversée, furent photographiés peu après être descendus à Halifax, en route pour Winnipeg où ils seront recueillis par des parents. Le "Beaverbrae", l'ancien navire allemand "Huascarán" de 9,000 tonnes, a été obtenu par le Canada à titre d'indemnité de guerre; il amènera dorénavant des contingents de nouveaux citoyens vers le Canada, effectuant une traversée à peu près toutes les cinq semaines. En allant vers l'Europe, il transportera des denrées alimentaires et autres marchandises destinées au Royaume-Uni.

Tous des ressuscités

Pâques! La solennité des solennités! La fête des fêtes! Jésus est ressuscité, alléluia! Mais ne sommes-nous pas tous des ressuscités avec Lui? Ce carême qui vient de se clore n'a-t-il pas vu une floraison de charité dans tous les coeurs? Un renouvellement spirituel de toutes les âmes? Mais oui, c'est une avalanche d'actes de générosité dans tous les coeurs, une puissance marée, sans reflux possible, d'une charité universelle plus rayonnante que jamais! Alléluia, alléluia Jésus est ressuscité! Et avec Lui et en Lui, nous sommes tous des ressuscités, puisque nous avons renoncé à la mort du péché, même le plus léger. Nous avons décidé d'être des jardins de charité, embauquant tous des parfums de notre générosité. Où sont les âmes en peine, pour que nous courions vers elles? Où sont les coeurs qui ont froid, et nous leur apporterons la chaleur de notre affection et de notre consolation? Où sont les déshérités de la vie, car nous ne pouvons plus longtemps souffrir que le prochain souffre, sans aussitôt l'aider, le reconforter, le soutenir sur le chemin de la vérité? Où sont les pauvres les plus misérables, et déjà nous voici avec eux, la main dans leur main et le coeur sur leur coeur? Où sont les malades sans lumière mais nous sommes déjà tout près de leur lit de souffrance, avec le baume de nos paroles toutes brûlantes de charité et d'espoir... C'est Pâques! Alléluia! C'est la fête de la Résurrection! Et un renouveau de charité monté de tous les coeurs en réponse à l'appel cent et cent fois répété du Souverain Pontife... Et les

Dieu est amour! Alléluia, alléluia.

Centre marial canadien

CABANO

ACCIDENT REGRETTABLE

M. Jules/Henri Bérubé (fils de Philippe) âgé de 17 ans à l'emploi de la Cie De pouvoir du Bas St-Laurent (Cabano) a subi un accident à son travail lorsqu'il était monté dans un poteau, afin de vérifier un transformateur et en voulant fixer sa ceinture protectrice sa nuque vint en contact avec un fil de haut voltage (13000W.) n'ayant pas eu le temps d'attacher sa ceinture, il fut précipité en bas, la neige amorti sa chute, mais eu l'avant bras droit calciné, ainsi qu'une brûlure assez grave sur la nuque. Conduit immédiatement à l'Hôpital de Notre Dame du détour, sous les soins du Dr Jacques Dubé qui lui donna les soins les plus urgents d'après son état, il resta environ une semaine à cet endroit, mais à la demande du Père du blessé l'accident fut transféré à l'Hôtel Dieu de Québec où il est encore. On craint d'être obligé de lui amputer une partie du bras droit et une fandre sans doute de faire une greffe sur la nuque.

Cet accident n'a pu être relaté avant ce jour à cause que le correspondant manquait de détails. Nous faisons des voeux que ce jeune et sympathique concitoyen revienne à la santé aussi vite que possible.

L'HON. P. BEAULIEU

HOTE DE LA JEUNESSE

Me Noel Dorion, conférencier

Au prochain dîner-causerie de la Jeunesse de l'Union Nationale du district de Montréal, le lundi soir, 5 avril, à l'hôtel Windsor, l'invité d'honneur sera le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce l'hon. Paul Beaulieu, proposeur de l'arrêté en conseil qui donna un drapeau officiel à la province de Québec. Le conférencier de la soirée sera Me Noel Dorion, brillant avocat de la ville de Québec, qui s'est illustré dans plusieurs causes célèbres.

M. Jean Monty, courtier en valeur agira comme maître de cérémonie de ce 4e dîner-causerie politique de la saison, cependant que deux des présidents conjoints seront Me Maurice Pateux, avocat et M. Bernard Loranger, quincaillier. Inutile de redire que les dames sont invitées à ce dîner auquel des délégations de St-Jean et d'Iberville participeront.

RADIO-CONCERTS CANADIENS

Le dernier programme de la présente série des Radio-Concerts Canadiens, commandités par Molson's mettra en vedette trois des plus brillants artistes du Canada français: Pierrette Alarie, Léopold Simoneau et l'inimitable comédien Fridolin. Le programme sera radiodiffusé par le réseau français de Radio Canada de 9h. à 9h. 45 p. m., lundi le 5 avril.

Madame Alarie qui, dans la vie privée est Madame Simoneau revient une fois de plus aux Radio-Concerts pour charmer ses nombreux admirateurs; elle interprétera en solo des pièces qui lui ont déjà valu de vifs succès à l'opéra et au concert. M. Simoneau, qui a déjà chanté plusieurs fois au microphone Molson's cette saison et dont la popularité auprès des auditeurs du Québec est considérable, se fera entendre en solo. Il chantera aussi en duo avec Madame Simoneau.

Gratien Géliras, le populaire comédien Fridolin et l'auteur de plusieurs revues à grand succès, sera aussi présent.

DECES:

Nous sommes au regret d'apprendre le décès de Mme Parfait Roy à la demeure de sa fille, elle était âgée de 84 ans; le service et sépulture auront lieu en notre paroisse le 16 courant.

Nous prions la famille éplorée de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

SERVICE ANNIVERSAIRE.

Le service anniversaire de Mlle Cécile Lebel, fille de Jules, sera chanté en notre paroisse le 16 courant. (Major F. Geo. TRIQUET)

VERS LE PROGRES

L'HOMME est perfectible et le devoir lui incombe de tendre au mieux, dans toutes les voies de son activité. Cependant, il doit viser par l'action — et non pas seulement par la spéculation, la théorie, — qui est féconde, intense, et qui manifeste la vie. Il doit, néanmoins, bannir l'inquiétude, l'agitation fébrile, l'empressement, pour ne pas fatiguer ses nerfs, pour ne pas altérer ses forces, pour ne pas gâcher ses entreprises (le calme, la pondération, aidant au succès); il doit éloigner les chimères, les vaines espérances — lesquelles sont stériles et font perdre le temps, — pour tirer judicieusement parti du départ et des moyens d'action en main.

L'homme éprouve instinctivement le besoin de s'améliorer de rendre sa situation meilleure. Il a un penchant inné à désirer perfectionner son art de toutes façons; il n'est que rarement pleinement satisfait de ce qu'il a déjà acquis; il est hanté de découvrir de nouveaux horizons, d'autres facteurs de bonheur... Or, il réfléchit, il cherche, il élabore des plans: il s'élançe avec enthousiasme vers le progrès.

Quelqu'un a dit que les esprits qui s'élevaient et deviennent réellement supérieurs, ne sont jamais entièrement satisfaits d'eux-mêmes: ils tendent toujours à monter plus haut, à faire mieux que naguère. Ce principe humain concorde fort bien avec ce principe spirituel, qui invite les chrétiens à tendre sans cesse à la perfection (chrétienne.) Et, si le sage vit content de son sort — comme le proclame une ancienne maxime, — il ne méconnaît pas, néanmoins (en être intelligent qu'il est), la perfectibilité de l'homme, il ne renonce point à tout progrès — car ce serait l'inverse de la sagesse, — mais il est pondéré: il sait supporter patiemment les inconvénients inévitables; il sait modérer ses desirs: ce n'est pas à dire, toutefois, qu'il renonce, pour cela, au progrès et au perfectionnement, oh! non! Il fait la part des choses, tout simplement.

C. L'ERMITE

Un danger national

L'Ecole Sociale Populaire fait la juste observation suivante au sujet des communistes installés maintenant dans la légation tchécoslovaque à Ottawa: "Avec la Tchécoslovaquie tombée dans l'orbite soviétique voici une nouvelle légation à Ottawa qui sera dirigée par des chefs communistes, des partisans de l'hégémonie mondiale russe, des ennemis avoués de la civilisation chrétienne. Est-ce sage de laisser s'installer parmi nous à des points stratégiques, et préservés par leur immunité diplomatique, des cinquièmes colonnes, actifs d'espionnage et de subversion? N'y a-t-il pas là un grave danger pour notre pays? La récente enquête royale devrait rendre les autorités plus prudentes. Les citoyens ont le droit d'être protégés. Comme le rappelle S. E. le cardinal Villeneuve dans un de ses grands discours au Colisée contre la menace communiste: salus populi suprema lex!

AU "THEATRE FORD"

Le jeudi 8 avril, le "Théâtre Ford" présentera une comédie intitulée "Mars-Gilbert Sauvageon". Ce programme, commandité par la Société Ford du Canada, sera radiodiffusé de 9h. à 10h. par le réseau français de Radio-Canada.

"Il suffit d'une fois" est basée sur les expériences d'une jeune sculpteur Christine Jourdan. Son amour pour un mystérieux "Nicolas" entraîne des jalousies et des haines; mais à la fin, nous retrouvons la jeune blonde, en Amérique du Sud, couronnée par la dévotion de l'homme qu'elle adore.

L'adaptation radiophonique fut faite grâce à la collaboration de la Compagnie France-Film.

sera interviewé par Albert Duquesne, le reporter Molson.

L'orchestre symphonique Molson's sous la direction de Jean Deslauriers présentera un programme varié de mélodies populaires et mi-classiques.

Vraiment

La province de Québec est aujourd'hui la "reine des textiles canadiens" elle renferme près des trois quarts de toute l'industrie canadienne de coton et ses manufactures de vêtements féminins accusent une production évaluée à plus de cent millions de dollars par année. L'industrie textile de cette "vieille" province a produit pour au moins cinq cents millions de dollars de marchandises l'an dernier et elle emploie plus de 85,000 personnes.

Ce qui a le plus frappé dans l'industrie textile en 1947, c'est que l'accalmie prévue par plusieurs ne s'est pas produite, au contraire à tous les degrés de l'échelle, on a produit à plein rendement.

Dans Québec la production des lainages atteint 25 pour cent du total pour le Canada et celle des tricots est de 40 pour cent.

(suite à la page 4)

ORIGINAL SAVANT AU MICRO



Un original parlant, propriétaire du célèbre trappeur Jos. Laflamme, a récemment été l'invité d'honneur à un programme radiophonique présenté à New-York par Nancy Craig de l'American Broadcasting Company. L'animal a vanté, en sa langue, les beautés du parc national Jasper et à l'aide d'une carte

touristique du Canadien National, a aidé Nancy à préparer ses prochaines vacances au Canada. Le savant original a été invité à participer à l'Exposition des Sports tenue au manège du Témiscoussard, à Montréal, du 31 mars au 5 avril.

Problèmes de crédit dans les coopératives

Mon expérience en matière de crédit coopératif est celle acquise dans une Centrale dont les problèmes de genre sont très intimement liés à ceux de ses affiliées.

La question qui se pose d'elle-même est la suivante: "Pourquoi une coopérative agricole aurait-elle des problèmes de crédit?"

Sans hésiter je reconnais qu'un précédent établi depuis nombre d'années, créa chez la plupart des gens la mauvaise habitude de faire une grande partie de leurs achats à crédit.

La vente et le crédit ne marchent pas ensemble, surtout dans les coopératives. Je ne connais pas une seule coopérative agricole de vente qui soit en mesure de fournir du crédit et c'est pourtant ce qui se fait. Souvent la coopérative ne se préoccupe pas suffisamment de savoir si le risque est bon et il s'ensuit des pertes qui n'auraient jamais dû se produire. D'une façon générale, les coopératives ne sont pas faites pour le crédit. Cette fonction appartient aux institutions spéciales comme les banques, les compagnies de prêt, les associations financières, les caisses populaires etc. Le crédit est leur raison d'être et elles sont par ailleurs mieux organisées pour donner semblable service. En général, les coopératives qui font du crédit — et en le faisant beaucoup enregistrent des pertes — n'ont pas de plan défini pour la perception des comptes. La coopérative ne charge pas d'intérêt, mais elle en paye cependant, sur les sommes empruntées soit de la banque, soit des fournisseurs, ou bien encore perd ses escomptes qui généralement s'élève à 60% pour 60 jours. Souvent la coopérative s'occupe peu de faire le relevé des comptes à temps, et les comptes traînent jusqu'au jour où il faut les classer comme perdus. Cette pratique est injuste à l'endroit de celui qui paye comptant. Il est le perdant — pourquoi?

LE PERDANT . . .

1) Parce que les transactions à crédit sont plus coûteuses que les transactions au comptant. Le résultat se traduit dans les revenus nets de la coopérative.

2) Celui qui achète à crédit bénéficie d'une avance d'argent représentée par la marchandise sur laquelle il ne paye pas d'intérêt. Celui qui achète au comptant n'a pas cet avantage. Les dépenses encourues pour servir le premier sociétaire amènent une réduction des revenus nets de la coopérative et réduisent d'autant les ristournes du dernier.

3) Souvent l'acheteur à crédit est facilement froissé par les démarches d'un employé de la société qui lui demande de payer son compte. Parfois aussi il lui arrive d'oublier sa coopérative et d'aller chez les concurrents, où il doit payer comptant. Il préfère donner à ces derniers les bénéfices de ses transactions au comptant pendant qu'il a encore des dettes à sa propre coopérative.

4) Les gérants et les employés dépendent du temps et de l'argent pour percevoir les comptes

Quelqu'un doit donc payer cette dépense. C'est généralement l'acheteur au comptant qui voit diminuer les revenus nets. En plus le temps à la perception des comptes est perdu pour la société, dont les efforts doivent se traduire par un meilleur service donné aux sociétaires et aux patrons.

5) Les ventes à crédit vont parfois jusqu'aux poursuites légales. Finalement, c'est toujours l'acheteur au comptant qui paye la note.

Que les directeurs et les gérants examinent leur propre affaire et voient si les remarques précédentes ne s'appliquent pas aux opérations qu'ils dirigent. On peut dire qu'elles s'appliquent par tout où le crédit existe. En certains endroits, les gérants et d'autres employés sont tenus responsables d'une partie des pertes encourues par suite de crédit. Cela n'aide ni le gérant ni les employés et parfois même leur crée de graves ennuis.

Le cultivateur n'est pas malhonnête. Il veut payer ses comptes. C'est un fait reconnu partout. Rien n'est plus naturel cependant qu'il essaie d'obtenir le plus facilement possible, l'aide dont il a besoin. Souvent le cultivateur a besoin de crédit, ou du moins il pense qu'il en a besoin. Au lieu de recourir à une institution de crédit à laquelle il doit soumettre sa demande d'emprunt, il présente un billet ou une hypothèque et remplit les autres formalités exigées, il ira à sa coopérative et insistera sur son droit d'obtenir du crédit souvent jusqu'à un point qui frise le ridicule et sans se soucier beaucoup de la limite raisonnable. Si la récolte est bonne et les prix satisfaisants il est probable que les avances consenties seront remboursées assez tôt (sans intérêt). Si les prix sont moins bons, il y a tendance à retarder la vente des produits et la coopérative devra attendre et attendre encore. La plus grande difficulté se produit cependant quand indépendamment de la volonté du cultivateur la récolte subit des dommages. Notre homme est alors incapable de payer à moins de pouvoir réaliser d'autres valeurs. Des cas semblables créent une situation grave dans beaucoup de coopératives et les placent en mauvaise posture financière. Ce peut même être une question de vie ou de mort, à moins que la centrale, ou une institution de crédit n'apporte une aide financière bien au delà de ce qu'on serait normalement en droit d'attendre.

En général, on cherche à obtenir du crédit où la chose est le plus facile. Beaucoup prennent la coopérative pour une institution de crédit et s'offusquent de ne pouvoir obtenir ce qu'ils désirent. D'autres s'imaginent que leur "crédit est bon comme la banque" et sont encore mécontents de voir qu'on ne se rend pas promptement à leur demande.

AUTRES RESPONSABLES

Les membres ne sont pas les seuls responsables de ces problèmes de crédit. Les gérants et les

LA RADIO DANS VOTRE VIE

Grâce à la radio, on est maintenant familier avec les chefs-d'œuvre de la musique. On peut fredonner la dernière chansonnette et la plus récente rumba. La radio embellit notre existence en nous apportant à toute heure du jour des éléments de distraction.

La disothèque de CHRC comprend de la musique classique, populaire, légère, folklore, etc. En outre, CHRC permet aux talents québécois de se manifester.



autres employés doivent partager cette responsabilité avec les premiers.

Beaucoup de directeurs, de gérants et d'employés ne sont pas eux-mêmes gagnés à l'idée des transactions au comptant. Ils nous disent que c'est impossible — ils ont peur d'essayer. Ils s'avouent battus avant de commencer. La chose est possible et doit se faire si l'on veut que le mouvement coopératif progresse comme il le doit.

Parfois un gérant ou un employé à commission est tenté de vendre à crédit dans le but de grossir sa commission. Il fait en suite des efforts désespérés pour percevoir les comptes. S'il n'y parvient pas, la coopérative en souffre et souvent on perd son emploi.

Dans le district la plupart de nos coopératives affiliées ont adopté un plan en vertu duquel 12% du salaire du gérant est retenu chaque mois pour couvrir les pertes possibles sur les comptes recevables. Cette pratique fait en quelque sorte du gérant un associé. Il fait des opérations de banque et enregistre généralement quelques pertes. Cela prouve que son jugement en matière de crédit n'est pas toujours parfait.

Plusieurs de nos entreprises sont passées à la méthode du comptant et en le faisant elles ont non seulement augmenté le volume de leurs affaires, mais elles ont réalisé des revenus nets supérieurs. Depuis, les sociétaires ont un meilleur esprit et une bien meilleure compréhension des fonctions de la coopérative. En maints endroits, les problèmes d'audition des comptes sont devenus beaucoup plus faciles qu'ils ne l'étaient un an ou deux auparavant, quoique toutes les affaires ne soient pas encore transigées sur la base du comptant. Fait significatif à noter, c'est qu'en moyenne les coopératives des

districts dits arides ont un peu mieux réussi à tenir leurs affaires sur la base du comptant que celles des districts où les récoltes sont rarement manquées.

FAUT-IL FAIRE CREDIT?

A une récente conférence, on a posé la question suivante: Serait-il sage d'accorder du crédit à un sociétaire jusqu'à la limite de son capital payé? On répondit "Non", parce que:

1) Le capital souscrit à la coopérative a dû servir à payer l'organisation ou les inventaires nécessaires pour pouvoir donner le meilleur service possible aux sociétaires.

2) Si on fait du crédit pour un montant égal au capital investi, les coopératives n'ont plus d'équité à poser la question suivante: Se libre financier et leurs opérations en sont affectées d'autant. Il n'y aura plus d'argent pour remplacer les marchandises vendues et, à moins de trouver d'autres sources de capital, les coopératives ne seront plus en mesure de servir leurs sociétaires comme ceux-ci devraient l'être.

Les coopératives ne devraient jamais se créer l'obligation d'adopter cette politique qui ne marche pas du tout.

Récemment un des meilleurs gérants de coopératives, aux Etats-Unis parlant du crédit dans les locales, disait que, dans l'état où il demeure, la première objection faite à l'adoption de la vente au comptant vient du fait que les directeurs se consentent assez facilement du crédit. En fait on espère toutefois parvenir à éliminer cette pratique qui permet aux directeurs d'avoir des dettes envers leurs sociétés.

Il se fait un travail dans le but d'introduire un règlement défendant d'une façon absolue à tout directeur ou employé de contracter des dettes envers la coopérative dont il doit administrer les biens. On fait également un effort pour faire passer une loi semblable à celle des banques qui défend à un directeur d'emprunter de sa propre banque. Et on ajoute: "Si les directeurs n'ont pas le droit d'avoir du crédit, ils seront alors en mesure d'adopter pour leurs membres une saine politique de crédit!"

"Communiquez". — Cet article paru dans "La Terre de Chez Nous", du 21 octobre 1942, mérite l'attention de tous ceux que l'avenir des coopératives intéresse.

(1) Par L. A. Syftestad, gérant générale du "Farmers Union Central Exchange". Cf. "News for Farmer Cooperatives", mars 1939. Traduction Roméo Martin.

Il y a au Canada un million de maisons où le poêle de cuisine est le principal appareil de chauffage.

Dressons dès maintenant nos plans de travaux de plomberie.

Un système de plomberie bien entretenu dure à peu près toujours aussi longtemps que la maison elle-même au dire de l'Institut canadien de chauffage et de plomberie.

Pendant les neuf premiers mois de 1947 la production des chaudières domestiques a dépassé de 47% celle de la période corres-

VRAIMENT . . ?

(suite de la page 3)

L'industrie de l'auto se relève plutôt vite en Europe. L'Angleterre fabrique de belles petites voitures, solides à des prix relativement modiques, même pour l'acheteur nord-américain. L'Allemagne, elle tourne des autos Opel qui n'ont pas la qualité toutefois d'un Austin. . . La canalisation du St-Laurent semble définitivement à l'eau, c'est le cas de le dire. L'Etat de New-York et l'Ontario devront payer pour leurs projets en électricité sans pouvoir faire écoper des régions qui n'en tireraient pas profit. Le Sénat américain aura donné à la Canalisation son entêtement de première classe. . . Le député cébécois T. J. Bentley semblait consterné l'autre jour, de ce que le fermier canadien a beaucoup moins emprunté depuis trois ans. L'as de M. Coldwell n'a pas même pris le temps de penser que le fermier du Canada fait justement d'assez bons revenus pour éviter dettes et emprunts.

Le coup tchécoslovaque a affecté l'Université comme l'avait fait le coup frappé par les Nazis il y a neuf ans. La mauvaise foi du Soviet est très claire. La situation sera sûrement si les pays occidentaux réagissent vigoureusement à ces coups qui sont de la véritable occupation, si les démocraties se sentent les coudes en face du danger, se donnent la main dans un front bien lié, bien uni. Aussi la lâche sera peut-être facilitée par l'appât même de l'Ours russe. Le Soviet en subjuguant ainsi plusieurs voisins de taille crée des forces de résistance capables d'indépendance de 1946.

Il s'est fabriqué près de 90,000 épiers au Canada pendant les neuf premiers mois de 1947.

18-3-48

firmier sa machine diplomatique et militaire et l'amener à plus de prudence devant les démocraties.

On dit que le Brain Trust nord-américain est convaincu que l'union économique du Canada et des Etats-Unis est nécessaire. C'est là une opinion plus que discutée. Une union économique de ce genre équivalait à l'extinction du Canada. Ce qui est indispensable c'est plutôt une union économique toujours de la Grande Bretagne du Canada, des Etats-Unis avec les autres nations libres dans un mouvement concerté visant à faire disparaître les barrières élevées contre le commerce. Parmi ces barrières déprimantes pour l'industrie, citons celle constituée par le fait que l'Angleterre a une gouverne socialiste cependant que notre pays et les Etats-Unis inclinent vers la droite.

Noces d'Or de M. et Mme L. Madore à Ste-Anne de la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière (D.N.C.)

Un groupe de voisins et d'amis se réunissaient ces jours derniers à la résidence de M. et Mme Louis Madore de Ste-Anne de la Pocatière, pour souligner le cinquantième anniversaire de leur mariage qui a été célébré le 22 février 1898. Les jubilaires jouissent tous deux d'une excellente santé n'ont presque pas de cheveux gris, et c'était merveille de voir des "marrières" de 50 ans déjà, chanter à leur tour, comme dans le bon temps et même danser une "gigue simple" suivant la formule antique et bien connue.

M. Madore qui a exercé le métier de charpentier et de menuisier avec beaucoup de succès, travaille encore à peu près régulièrement et s'il obéissait à toutes les demandes de service, il ne pourrait jamais aspirer au repos qu'il

a bien mérité. De son côté, Mme Madore tient sa maison comme lorsqu'elle était encore plus jeune qu'aujourd'hui.

La veillée fut joyeuse, animée et bien canadienne, suivant la bonne vieille formule: chaque participant y est allé de sa chanson, de son numéro de danse, de ses histoires, comme s'il était agi de célébrer le retour d'un voyage de noces, chez ce couple gai et affable.

Un peu avant minuit (car c'est carême) il y eut goûter; les dames organisatrices s'étaient surpassées; et à la table, le Maître de céans eut sa chanson de circonstance pour accueillir ses hôtes, suivant la vieille politesse.

Une petite batterie de cuisine fut offerte aux jubilaires en souvenir de cette circonstance inoubliable par M. et Mme Wilfrid Lizotte, les grands responsables de l'idée de cette célébration; M. et Mme Alphonse Pelletier M. et Mme Eugène Déry; M. Mme Elzéar Martel; Mlle Jacqueline Martel; M. et Mme Albert Sirois; Mlle Yvonne Sirois; M. et Mme E. Laforet; Mlle M. Ange Laforet; M. et Mme Gustave Lemieux et Mlle Rita Lemieux; M. et Mme Paul Label M. Paul Déry; Raymond et Renaud Lizotte, fils de M. et Mme W. Lizotte M. et Mme Albert Cazes M. Mme Léon Boucher M. Mme L. G. Fortin et autres.

Au début de la veillée, M. Renaud Lizotte avait lu une adresse de bon souhait à M. et Mme Madore. Fils de M. et Mme Wilfrid Lizotte, et frère jumeau de Renaud Lizotte, il avait parlé autant au nom de son frère, comme lui, grand ami de M. et Mme Madore qu'au nom de toute l'assistance. Meilleurs vœux à M. et Mme Louis Madore

"Les longs discours n'avancent pas plus les affaires qu'une robe traînant à l'alde à la course"

LA SESSION DE 1948

par PAUL BOUCHARD

Une bureaucratie étrangère, maîtresse des principaux rouages du gouvernement fédéral, a machiné l'extinction de notre nationalité et la suppression de son château-fort, la Province Autonome de Québec. Par l'immigration, elle veut réduire les Canadiens français à l'insignifiance numérique en ouvrant les portes du Canada à plusieurs millions d'étrangers. Par la centralisation, elle vise à supprimer le seul état provincial où nous formons la majorité pour nous faire tomber sous la gouverne d'un régime unitaire où nous serons éternellement la minorité. Or voici que surgit contre la province de Québec une nouvelle menace, celle des amputations territoriales. Après avoir cédé le Labrador à Terre-Neuve, Ottawa compte de nous enlever la région de Hull et de la Gatineau pour l'inclure dans un district fédéral.

L'hon. Maurice Duplessis a dénoncé en termes catégoriques le projet caressé par MM. King et St-Laurent, de former sous prétexte d'urbanisme, un district fédéral aux dépens du territoire de la province de Québec.

Tout en se déclarant prêt à accepter la collaboration fédérale pour l'embellissement de la ville de Hull, le gouvernement de Québec ne cédera pas un pouce de son territoire.

"Nous ne pouvons consentir à aucun projet, dit M. Duplessis, qui aurait pour résultat d'empêcher sur les droits de la province et d'assujettir Hull à un organisme fédéral. Il serait ridicule de changer les limites de la province de Québec sous prétexte de constituer un district fédéral. Les limites de la province sont régies par la constitution et Ottawa n'a pas le droit de les changer.

Nous sommes à étudier un plan d'urbanisme qui permettra la collaboration, mais préviendra l'accaparement et l'assimilation. Chaque municipalité restera maîtresse chez elle. Le territoire du Québec sera administré par les municipalités et la province, mais pas par d'autres."

Félicitons M. Duplessis de sa clairvoyance autonomiste et examinons les raisons secrètes qui motivent ce nouvel empêtement d'Ottawa.

Gouvernement sans terres.

Les provinces fondatrices de la Confédération canadienne étaient à tel point déseuresses de signale l'origine purement artificielle et contractuelle du nouvel état qu'elles prirent soin de lui donner un gouvernement central sans territoire. Québec, la Nouvelle Ecosse, le Nouveau Brunswick ayant décidé de conserver leurs vieilles capitales, l'Ontario ayant choisi Toronto, on dut fonder pour le nouveau gouvernement une nouvelle ville. La fondation récente d'Ottawa marque bien que le gouvernement qu'elle héberge est postérieur aux provinces et fut créé par elles.

Aux Etats-Unis, le gouvernement fédéral est logé dans un territoire qui lui appartient en propre: le district fédéral de Columbia. Au Canada, les provinces ont préféré demeurer propriétaires du sol et ne céder que temporairement l'emplacement dont il a besoin pour ses édifices administratifs et les fortresses nécessaires à la défense du pays.

Le gouvernement fédéral du Canada est donc un gouvernement

sans territoire et Ottawa, sa capitale, est une municipalité ontarienne régie par les lois de la province d'Ontario.

Au Canada les provinces sont propriétaires du sol.

Tout le sol du Canada et ses richesses appartiennent aux provinces et non au gouvernement fédéral.

La conséquence de cette situation constitutionnelle, c'est que le gouvernement du Canada ne peut disposer d'aucune parcelle de territoire canadien sans le consentement des provinces. Il ne peut non plus modifier les limites des provinces sans leur assentiment.

Deux spoliations odieuses: le Labrador et la Gatineau.

En 1927, le Conseil privé émettait une simple opinion sur la limite intérieure du Labrador. Ce n'était pas une décision et il ne fait aucun doute que tout le Labrador, sauf la frange côtière, appartient encore à la province de Québec. Avec une légèreté inqualifiable, sans consulter le gouvernement provincial, M. Mackenzie King promit, l'an dernier, à Terre-Neuve de lui céder le Labrador québécois comme prix de son entrée dans la Confédération.

A maintes reprises, M. King a laissé passer l'occasion d'acquiescer pour le Canada la totalité du Labrador. Depuis 1934, Terre-Neuve n'est qu'une colonie administrée par Londres. En échange des milliards dont il a fait cadeau à l'Angleterre, Ottawa aurait pu facilement obtenir du parlement anglais la cession de la frange côtière terre-neuvienne. Mais Ottawa n'était pas intéressé à accroître le territoire de notre province.

Ennemis surnois des Canadiens français, Mackenzie King a imaginé de réduire la province de Québec par la centralisation et l'amputation territoriale. Après avoir cédé le Labrador à Terre-Neuve, il songe maintenant à nous enlever la ville de Hull et la région de la Gatineau pour les annexer à Ottawa.

Un district fédéral aux dépens du Québec.

Pour régir les destinées d'une région de 48 états et la plus puissante des républiques, Washington se contente d'un modeste district de 70 milles carrés. Pour tyranniser les neuf provinces de la Confédération canadienne, Ottawa exige une superficie de 900

milles carrés dont le Québec fera en grande partie les frais.

Selon le projet de M. King, le district fédéral s'étendrait des deux côtés de l'Outaouais. Il engloberait 9 municipalités de l'Ontario et 22 du Québec dont deux centres industriels importants: Hull et Gatineau Mills. En plus de céder sur l'Outaouais la façade d'une de nos plus belles régions forestières, celle de la Gatineau, Québec perdrait le comté de Hull et une partie des comtés de Pontiac, Gatineau et Papineau.

Manoeuvre centralisatrice.

C'est sous prétexte d'urbanisme et d'embellissement de la capitale que le gouvernement fédéral veut accaparer une section importante de notre territoire.

On remarquera la similitude du plan avec celui des propositions fédérales. Dans l'un et l'autre cas le but est la spoliation et tout le reste est hypocritisme. Ottawa insiste pour nous faire accepter un subside de \$60 millions que nous ne demandons pas et dont nous n'avons pas besoin, sous prétexte de nous aider financièrement. Mais il exige en retour la cession de nos pouvoirs de taxation. Ottawa veut nous aider à embellir et à urbaniser la ville de Hull. Mais il exige qu'on lui donne Hull et toute la région. Hypocrisie et accaparement.

Ottawa médite même de plus noirs desseins. En effet, le projet de constituer une enclave fédérale surgit au moment même où le gouvernement d'Ottawa se livre systématiquement au sabotage de la constitution et poursuit une politique agressive de centralisation.

Le district fédéral: attentat territorial attentat éducationnel.

Le but secret d'Ottawa est d'empêcher à la longue sur l'autonomie de toutes les provinces. En se faisant céder un territoire qui lui soit propre, le gouvernement central vise à obtenir le droit de légiférer sur toutes les matières réservées exclusivement à la juridiction provinciale. Le gouvernement fédéral pourrait alors légiférer sur le droit civil, sur l'éducation et essayer d'influencer dans ces domaines la législation des provinces.

Ottawa veut l'assimilation des Canadiens français par la centralisation et l'éducation. Consentir à la formation d'un district fédéral, c'est livrer une partie vitale du territoire québécois à l'anglicisation définitive et à l'école neutre. Mais ce serait surtout permettre à Ottawa de réaliser son rêve secret de créer une université fédérale dont les diplômés jouiraient de la préférence devant la Commission du service civil. Par son université, le gouvernement fédéral tenterait d'influencer fortement l'enseignement supérieur au Canada.

La création d'un district fédéral est une manoeuvre centralisatrice qui cache un secret désir d'empêcher sur les droits des provinces dans le domaine de l'éducation.

L'avenir louangera Maurice Duplessis de n'être pas tombé dans ce piège fédéral et d'avoir sauvé la province de l'intégrité de son territoire et de son âme.

Paul BOUCHARD

Les libéraux donnent aux étrangers; DUPLESSIS donne à sa province.

DUPLESSIS a donné en travaux publics

\$7,926,406.33

En 1945-46-47

Cette somme est presque trois fois supérieure à celle que les libéraux ont versée, de 1941 à 1943 sous l'administration Godbout, pour les travaux publics dans le Québec. Dès 1944, le gouvernement DUPLESSIS a dû verser plusieurs millions pour la réfection d'édifices publics négligés sous l'administration précédente. Sous l'Union nationale :

- Edifices publics mieux entretenus,
- Réfection des ponts négligés et devenus dangereux
- Construction de nouveaux ponts nécessaires.

Dans tous les domaines de l'administration, DUPLESSIS donne à sa province. Les libéraux font des cadeaux de milliards aux étrangers.

SACS DE THÉ "SALADA"

Si pratiques

LISEZ NOTRE JOURNAL



Soyez forts

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL 18

UN VÉRITABLE... (suite de la page 2) une industrie, au détriment de ceux qui détiennent un moindre nombre de parts.

Et ainsi il arrive que: seuls, quelques hommes fortunés contrôlent, gouvernent l'entreprise. Les directeurs, parfois ne faisant pas affaire avec l'entreprise, décident pour les autres: ceux-ci ne sont jamais consultés dans les décisions importantes ou ne le sont que pour la forme seulement. On ne tient pas compte de leur volonté. Il arrive encore que chaque associé vote autant de fois qu'il a de parts qui contrôlent. Le gros étouffe le petit. C'est l'argent qui parle; c'est l'homme qui obéit à l'argent alors que c'est l'être humain qui doit conduire et l'argent être dans son rôle de serviteur. Il arrive encore que les petits disparaissent en douceur, achetés par des gros qui les forcent à vendre leurs parts par des tracasseries des manigances, des craintes exagérées, des pressions insinuantes, des représentations fausses. Ce qui est mauvais et dangereux pour les petits et les pauvres devient excellent pour les gros et les riches. Cela ne peut pas arriver dans une véritable coopérative.

Deuxième principe: Intérêt limité ou fixe sur le capital social, les parts et les actions. Ce deuxième principe nous conduit à la différence de rétribution dans les entreprises capitalistes et les coopératives. Dans les entreprises capitalistes, c'est le dividende. Le dividende égale les bénéfices nets à la fin de l'année divisée par le nombre de parts ou d'actions. Exemple: Pour une brasserie

(non coopérative) ayant un bénéfice net de \$1,500. et 100 parts en tout, le dividende serait de \$15. par part de \$50. donc un dividende de 30%. Et rien pour ceux qui apportent leur lait et leur crème, pour les cultivateurs qui ont assuré le succès de l'entreprise. Dans une coopérative les parts et actions reçoivent un intérêt de 3 à 5%, disons 5% en tout \$250., non pas \$1500. La différence sera donnée en retour à ceux qui auront apporté du lait et de la crème pour faire marcher la brasserie.

Chaque sociétaire recevra une ristourne proportionnelle au nombre de livres de gras qu'il aura apportés à sa brasserie coopérative. Voici une objection qu'on apporte souvent à l'encontre de ces mouvements: "Dans un village où il n'y a que quelques marchands vendant honnêtement (ce que personne ne sait) une Coopérative qui vient accaparer 50% des membres, fait un tort énorme à ces marchands et peut même les obliger à fermer ce qui n'est pas de la charité".

Nous pouvons répondre à cette objection d'abord que la Première Méthode de la Coopération c'est de vendre aux prix courants du marché, c'est-à-dire, "celui qui s'établit en pratique par le jeu combiné de l'offre et de la demande". "De toute façon, il ne semble pas exagéré de dire qu'il y a amplement de place pour l'introduction de firmes (raisons sociales) canadiennes-françaises à tous les niveaux de l'armature économique du Canada et de la province de Québec et que les coopératives, dont l'un des buts est de supprimer les intermédiaires inutiles peuvent augmenter considérablement leurs chiffres d'affaires avant d'atteindre un développement excessif.

Car leur concurrence ne paraît pas susceptible de jamais nuire au commerce ordinaire, d'une façon générale. Si l'on peut signaler quel-

LE JAPON A SOIF DE VÉRITÉ

SONM. — Nous extrayons de la dernière livraison de la revue française MISSI quelques faits qui montrent bien que les Japonais sont non seulement sympathiques au catholicisme mais qu'ils ont véritablement soif de vérité.

"Un fait, dit la revue, est digne d'attention: C'est l'attrait des Japonais pour la vie contemplative. Le bouddhisme zen et d'autres formes de religion païenne les ont habitués au silence et à la vie intérieure. Très sobres, très disciplinés, ils sont prédisposés à goûter

ces cas où, dans une localité, la coopérative aura pris le dessus sur des établissements privés, on ne pourra jamais lui reprocher une rivalité outrancière (excessive) puisqu'elle a essentiellement pour but de rendre au commerce son caractère humain. La fidélité à cet idéal empêche l'accaparement tout en tolérant la seule forme de concurrence vraiment libre et féconde. "C'est peut-être regrettable de déranger un petit nombre de personnes qui mesurent l'air qui entre dans nos poumons, mais la coopérative est le moyen, pour le consommateur, de transiger directement avec le producteur, c'est-à-dire, d'éliminer les intermédiaires inutiles".

Occupons-nous de nos affaires, par la Coopération. Et pour s'en occuper plus tard, il faut en recevoir une initiation aujourd'hui. Et le seul moyen de s'y bien initier c'est d'être membre d'une Coopérative, car il faut appartenir à un corps pour le bien défendre. Ce qui revient à dire qu'une Coopérative Etudiante chez nous, c'est l'idéal pour l'étude des principes de la Coopération. "Primo Educare, Secundo Vivere". Gérard GRENIER (Étudiant) St-Flavien

vivement l'idéal monastique. Dernièrement l'Abbé d'une Trappe signalait qu'il avait reçu des candidats au cloître et que ceux-ci n'étaient pas même baptisés. Mgr Dol l'Archevêque japonais de Tokio, eut un jour la surprise de recevoir la demande d'un groupe de jeunes filles. Elles voulaient fonder un couvent de Clarisses et observaient déjà entre elles la règle intégrale. Il eut beaucoup de peine à leur faire comprendre qu'il fallait auparavant faire appel à d'authentiques religieuses européennes.

Ces détails sont significatifs. On pourrait les multiplier: les Japonais désirent le christianisme tout spontanément. Les missionnaires sont assaillis de questions. Ils sont souvent accostés dans la rue et interrogés avec l'insistance anxieuse de gens assoiffés de vérité. Mme Arthur assure qu'avant dix ans le Japon sera converti, en ce sens qu'il aura adopté la mentalité chrétienne dans ses comportements politiques, sociaux et familiaux. Des centaines de missionnaires se préparent à partir. Des ouvrages nombreux sont à l'impression et des cours ont été inaugurés un peu partout pour éclairer l'opinion sur le catholicisme. Le temps presse. Développons par notre prière le travail des messagers du Christ, afin que par leur prédication, leur enseignement et leurs ouvrages, le Japon se pénètre de cette Bonne Nouvelle que le Seigneur a demandé de diffuser à toutes les nations.

NOUVEAU CATALOGUE GRATIS



SEMENCES, PLANTES, ACCESSOIRES DE FERME ET DE JARDIN

Découpez cette annonce, mettez-la à la poste avec votre nom et adresse, et vous recevrez GRATUITEMENT notre magnifique Catalogue de Semences, tout illustré, plusieurs pages en couleurs naturelles, le plus complet au pays.

W.H. PERRON & CIE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST-LAURENT, MONTRÉAL

Ce ne sont que troubles partout...

Troubles internationaux ou mondiaux dont les journaux nous disent les progrès chaque jour.

Troubles nationaux dans plusieurs pays, troubles dont nous ne savons pas toujours les causes ni toutes les conséquences...

Troubles sociaux dus au fait que notre société n'a plus l'idéal ni les aspirations spirituelles qui favorisèrent la paix...

CONSTRUCTEURS DE MAISON

Nous avons à vendre des portes en B. C. FIR dans toutes les grandeurs régulières, des panneaux de veneer de B. C. FIR, de la laine minérale de 2" et 3" d'épaisseur et de la Boiserie de portes.

GERARD COLLIN, INC.,
Montmagny, P.Q. Tél.: 399

En vente dans toutes les pharmacies

Les LITHINÉS

du Dr. GUSTIN

ALCALINE — LITHINEE
PETILLANTE — DIGESTIVE

Procurent économiquement la meilleure Eau de Table et de Régime

Les personnes atteintes de RHUMATISMES, ACIDE URIQUE, d'affection du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN ont grand avantage à prendre les Lithinés du Dr Gustin.

Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin du repas dans les déplacements pour remplacer l'eau lithinée.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les Lithinés Gustin sont inimitables.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES
6794, avenue DeLorimier Tél.: DO. 1355

RELIURE - GRAVURE

Reliure de tout genre

- Réparation de volumes et couvertures
- Gravure or, argent et couleurs sur cuivre, toile, papier

Travail exécuté rapidement

LA RELIURE MONTMAGNY ENR.

Jean Barbeau, Prop.
84 1/2 rue St-Jean Baptiste
C. P. 227
MONTMAGNY



Boîte de 15 Sachets Moins de 5 centimes la Pinte

Rhumatismes Estomac Rein Foie

Comme à la source l'eau minérale artificielle fraîche gazeuse alcaline

Lithinés 33

du Docteur Groc

En vente: dans toutes les pharmacies.
Gros: 200, rue Vallée, Montréal.

MAISON PLEINE DE MONDE ET RENVOI BOUCHÉ!



VERSEZY DE LA GILLET!

UN RENVOI D'ÉVIER BOUCHÉ n'est pas une calamité quand vous avez de la Gillett dans la maison. Elle aura tôt fait de rétablir les choses pendant que vous tiendrez compagnie à vos visiteurs—et votre évier se videra ensuite normalement.

La Lessive Gillett peut vous aider de multiples façons. Non diluée, elle détruit le contenu des cabinets extérieurs. En solution* elle constitue un nettoyeur incomparable pour accélérer et faciliter tous les travaux de ménage. Sert aussi à désodoriser les poubelles. Ayez-en toujours sous la main.

* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

FABRICATION CANADIENNE

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

Canada, District, 1 an	\$1.00
Can. Hors Dist., 1 an	\$1.50
Etats-Unis, 1 an	\$2.00

Strictement payable d'avance. La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.

Ainsi janvier 45 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1945 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise, par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

LA CHIMIE **C-I-L** AU SERVICE DES CANADIENS

"La chimie?"

...ELLE M'EST INDISPENSABLE"

LE MÉDECIN sait d'expérience combien la chimie contribue au maintien de la santé et au bien-être de la population.

Le chlore purifie l'eau. Les insecticides préviennent la maladie. En outre, la chimie aide le médecin de mille et une manières.

Le chimie fabrique le "Lucite", conducteur de la lumière et instrument d'examen interne; les pellicules de radiographie et produits chimiques de développement; un agglutinant de greffage épidermique; les sutures en monofilament de nylon; les éponges en cellulose; les anesthésiques et quantité d'autres articles de médecine et de chirurgie.

La chimie s'affirme partout. Sans cesse, elle cherche des méthodes et des matériaux nouveaux. La marque ovale de la C-I-L est vraiment le symbole d'une organisation consacrée au service des Canadiens.

LA PELLICULE DE RAYONS X, par exemple...

Indispensable à la médecine et à la chirurgie, elle est issue de la chimie tout comme les solutions de développement. Un grand nombre de médecins et d'hôpitaux utilisent les pellicules de radiographie distribuées par la Canadian Industries Limited, 1135, côte Beaver Hill, Montréal, P.Q.

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

Funérailles de Mme J. Arthur Marchand

Un touchant tribut d'hommage a été rendu à la mémoire de Madame Arthur Marchand (née Judith Boulet) autrefois de Montmagny, décédée à Bathurst, N.B. le 20 mars dernier.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Montmagny, mercredi le 24 mars à 9 heures, en présence d'un grand nombre de parents et amis venus lui rendre un dernier témoignage d'estime et de considération. Portait la croix, M. Ernest Bernier, sbrif; Les porteurs du corps étaient MM. Alonzo Couillard Lucien Boulanger, Antoine Boulet et Henri Boulet. Les rubans étaient tenus par Mmes Xavier Dionne, Elzéar Gaudreau, André Auclair, et Maurice Marquis. Conduisaient le deuil, son époux, J. Arthur Marchand de Bathurst N.B. Ses frères, Valère Toussaint, Wilfrid et Jean-Claude Boulet. Ses beaux-frères: MM. C. Eugène, Louis, et Léopold Marchand, tous de Québec. M. Antonio Paquin de Montmagny, MM. Vital Renaud et Jos. Daoust de Montréal Ses cousins: Lucien et Onésime Rousseau, Robert et René Boulet. A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé G. Gariépy, vicaire à Montmagny. C'est M. l'abbé Gérard Marchand curé de St-Albert le Grand, et beau-frère de la défunte qui a chanté le service assisté de MM. les abbés Gilles Joncas et Gérard Gariépy comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale chanta la messe de Requiem en grégorien sous la direction de M. C. Omer Bernier, Mlle Madeleine Tremblay touchait l'orgue. Dans le cortège on remarquait MM. André Coriveau J.A. Vallée, Octave Normand Phil. Nicole rs. Emile Gaudreau, A. A. Blais, Lionel Blais, Arthur Bernatchez, Ernest Couillard, Laurent Couillard, David Paradis, Samuel D'Amour, Léo Létourneau, Maxime Paradis, Athalie Gaumont, Donald Bernier, Réal Picard Omer Picard, Frank Thibault et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La Maison E.-H. Dubé de notre ville avait la direction des funérailles. Nous réitérons à M. l'abbé Marchand ainsi qu'à tous les autres membres de la famille éplorée par ce deuil d'accepter l'expression de nos plus vives condoléances.

Il y a de l'artifice dans toutes les paroles et dans la plupart des actions des femmes coquettes"

Notes locales

La prochaine réunion du Cercle Etienne Pascal Taché aura lieu vendredi, le 9 avril, immédiatement après l'heure sainte.

M. Misael Bernatchez de Montréal passe à Montmagny les journées des 2 et 3 avril, chez sa sœur Mlle Ernestine Bernatchez.

M. et Mme Raoul Corneau, de Québec et leurs enfants ont passé quelques jours chez leur père M. Joseph Corneau G.C.

M. et Mme Omer Côté de Montréal étaient dernièrement en visite chez leur sœur Mlle Ernestine Côté, et autres parents

M. et Mme Robert Lachance de Québec ont rendu visite à leur mère Mme Francis Lynch.

M. René Coulombe de Montréal était chez son père M. Téléphore Coulombe à l'occasion des fêtes de Pâques.

M. Wilfrid Mercier et son fils Jacques de Rimouski M. Joseph Mercier, professeur, et Mme Mercier de Nicolet, M. et Mme Louis Mercier, de St-Jean d'Iberville, M. Maurice Mercier, Mlle Juliette Mercier, de Québec, Mlle Alice Mercier, de Berthier, M. et Mme Ludger Fournier de Québec M. Mme Martin de Nicolet, M. John Lavalée de Waterbury Conn. et sa fille Mlle Rita Lavalée M. et Mme Morissette de Cap Santé M. Mme Marc Bélanger, de Rivière du Loup sont venus assister aux funérailles de M. Fernand Lavalée mardi dernier.

Mme Paul Sirois de Montréal, a passé quelques jours chez sa sœur Mme G. Trotter. Elle a aussi rendu visite à sa cousine Mme J. A. Marquis.

M. Jos E. Poirier et Mlle Philomène Poirier sont actuellement à Campbellton, pour visiter Mme Alphonse Emond, gravement malade.

Mlle Marie-Paule Casault de Montréal a passé les fêtes de Pâques chez ses parents M. et Mme Phil. Casault.

Mlle Berthe Collin est de retour d'un voyage à New-York.

DECES DE M. FERNAND LAVALLEE

Nous avons appris avec regret le décès de M. Fernand Lavalée, survenu subitement vendredi, le 26 mars, M. Lavalée était âgé de 44 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Dame Ida Mercier, et sept enfants. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée

BAPTEMES:
Le 24 mars a été baptisée Marie, Alice, Huguette, fille de M. et Mme Jean Paul Deschamps (née Pierrette Robin) Par. et mar. M. t Mme Paul-Emile Robin oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme René Guillemette (née Esthel Beaumont), sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 23 mars, sous les noms de Joseph, René, Jean, Pierre. Par. M. Joseph Morin arrière grand-père de l'enfant; mar Jeanne-Aimé Morin grand-mère de l'enfant

A M. et Mme Lorenzo Langlois (née Marie-Anna Fortier) est né un fils baptisé sous les noms de Joseph, Lorenzo, Camille Par. et mar. M. et Mme Camille Couillard, oncle et tante de l'enfant.

L'ASSOCIATION . . .
(suite de la page 1)
tion de l'A.C.C. elle sera secondée par Mmes J.L. Beaulieu et Charles Couillard, vice-présidentes; Florence B. Tanguay, secrétaire-archiviste; Gabrielle B. Jinchereau, secrétaire-correspondante; J.A. Francoeur, trésorière; Albert d'Anjou, publiciste et Mlle Germaine Samson conseillère.

Mlle Anne-Marie Vaillancourt, directrice-générale des Cercles de Femmes de la Province est représentante rurale au Conseil d'Administration de l'A.C.C. Une assemblée générale où sont convoquées toutes les femmes de la région aura lieu le 13 avril, à trois heures P.M. à la salle des Chevaliers de Colomb, Chemin Ste-Foy, où une conférencière des plus intéressantes et des mieux documentées secrétaire administrative de l'A.C.C. sera présente. Chaque femme a le devoir de venir se renseigner à bonne source sur des questions de consommation et de bien-être social et économique et pourra ainsi bénéficier de ce moyen d'échanger d'avis d'opinions et d'informations que chacune est invitée à formuler.

Forcément, le Canada doit envisager d'épineux problèmes, tant dans le domaine de l'économie que dans celui de la consommation. La complexité croissante de notre société, l'interdépendance de ses différents éléments, qu'il s'agisse de nations entre elles, des patrons et des employés, des vendeurs et des acheteurs, des producteurs et des consommateurs, des habitants des villes et de ceux des campagnes, font que nous sommes tous solidaires les uns des autres. La puissance économique d'une nation est la somme d'activité de chaque individu, du rendement de ses ressources et de ses talents.

L'A.C.C. bénéficie d'une information d'experts, de renseignements sûrs et forts parce que collectifs. Les femmes ont un sens inné des valeurs humaines et une connaissance approfondie des conditions relatives au bien-être des leurs. Si elles ajoutent à cela une information adéquate, leurs voix unies auront une influence réelle dans le fonctionnement de notre démocratie et le niveau d'existence des foyers canadiens en sera amélioré.

"Les longs discours n'avancent pas plus les affaires qu'une robe traînante n'aide à la course".

FIANCILLES:
A Pâques, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Corinne Bernier, inst. de St-Basile de Portneuf fille de M. Magloire Bernier, rentier, de Montmagny et de Mme Bernier avec M. Léon Marcotte de Grondines.

Aussi à Pâques les fiançailles de Mlle Simone Caron fille de feu M. et Mme Hector Caron, avec M. Daniel Thibault, fils de feu M. Ludger Thibault et de Mme Thibault, de notre ville.

Le même jour avaient lieu les fiançailles de Mlle Hénédine Thivierge, fille de M. Emile Thivierge à M. Bernard Coulombe fils de M. et Mme Cléophas Coulombe.

Aussi les fiançailles de Mlle Thérèse Robin fille de M. et Mme J. B. Robin avec M. Aimé Coulombe fils de M. et Mme Cléophas Coulombe.

Cinéma Taché
Semaine du 4 avril au 10 avril

Dimanche, Lundi: 4, 5 avril
BELLS OF ST MARY'S
avec Bing Crosby, et Ingrid Bergman

Mardi, le 6 avril
SOCIETE DES CONCERTS
présente John Carter Ténor du Metropolitan

Mercredi, Jeudi 7 et 8 avril
THE MAN I LOVE
avec Ida Lupino et Andrea King et Robert Alda

Vendredi, Samedi 9, 10 avril
LES ANGES DU PECHE
avec Renée Faure et Jenny Holt
Grand film français dont tous les journaux en ont fait les éloges.

HORAIRE
Dimanche 3 représentations: Prem. à 2.00
Deux. à 6.30. Trois. à 8.45
Sur semaine toujours à 8-15 p.m.

Jos. Poitras & Fils Limitée
Manufacturiers de Machineries
Dessinateurs — Modeleurs — Fondeurs
Mécaniciens

L'ISLET STATION, P.Q.

Machines à bois	Travaux de tous genres	Réparation générale
Moteurs électriques	Travaux de l'entre-	Poêles de camp
Transmissions	prise	Bouilloires de
et Accessoires	Soudure à l'oxygène	à l'électricité
	ferme, etc., etc.	

Demandez nos prix avant de placer votre commande ailleurs

HABITATION
Profitez de l'offre du Gouvernement Provincial, pour devenir propriétaires. Plusieurs lots à vendre, près de l'église à Montmagny.
Ecrire à:
M. M. Bernatchez
765, Outremont Ave.
OUTREMONT, P.Q.
M. M. Bernatchez sera à Montmagny les 2 et 3 avril

1908 — 1948
NOUVEAU MOTEUR POUR BICYCLE
LE MOTEUR MARMAN
2 cylindres 3 1/2 forces



Adaptables sur tous les bicycles
Bicycle et moteur C.C.M. Ballon et Marman \$275.00
C.C.M. Ballon et Whizzers \$225.00
Schwinn de lux et Marman \$325.00
Autre motocyclette tels que Francis-Barnett, Ariel, Powel à partir de \$299.50
En vente chez
ALBERT BLAIS
12, rue St-Louis
Montmagny. Tél.: 199
Représentant C.C.M. depuis 40 ans — 1908 - 1948
A votre service en tout temps

DECES DE M. FERNAND LAVALLEE

Nous avons appris avec regret le décès de M. Fernand Lavalée, survenu subitement vendredi, le 26 mars, M. Lavalée était âgé de 44 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Dame Ida Mercier, et sept enfants. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée

BAPTEMES:
Le 24 mars a été baptisée Marie, Alice, Huguette, fille de M. et Mme Jean Paul Deschamps (née Pierrette Robin) Par. et mar. M. t Mme Paul-Emile Robin oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme René Guillemette (née Esthel Beaumont), sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 23 mars, sous les noms de Joseph, René, Jean, Pierre. Par. M. Joseph Morin arrière grand-père de l'enfant; mar Jeanne-Aimé Morin grand-mère de l'enfant

A M. et Mme Lorenzo Langlois (née Marie-Anna Fortier) est né un fils baptisé sous les noms de Joseph, Lorenzo, Camille Par. et mar. M. et Mme Camille Couillard, oncle et tante de l'enfant.

L'ASSOCIATION . . .
(suite de la page 1)
tion de l'A.C.C. elle sera secondée par Mmes J.L. Beaulieu et Charles Couillard, vice-présidentes; Florence B. Tanguay, secrétaire-archiviste; Gabrielle B. Jinchereau, secrétaire-correspondante; J.A. Francoeur, trésorière; Albert d'Anjou, publiciste et Mlle Germaine Samson conseillère.

Mlle Anne-Marie Vaillancourt, directrice-générale des Cercles de Femmes de la Province est représentante rurale au Conseil d'Administration de l'A.C.C. Une assemblée générale où sont convoquées toutes les femmes de la région aura lieu le 13 avril, à trois heures P.M. à la salle des Chevaliers de Colomb, Chemin Ste-Foy, où une conférencière des plus intéressantes et des mieux documentées secrétaire administrative de l'A.C.C. sera présente. Chaque femme a le devoir de venir se renseigner à bonne source sur des questions de consommation et de bien-être social et économique et pourra ainsi bénéficier de ce moyen d'échanger d'avis d'opinions et d'informations que chacune est invitée à formuler.

Forcément, le Canada doit envisager d'épineux problèmes, tant dans le domaine de l'économie que dans celui de la consommation. La complexité croissante de notre société, l'interdépendance de ses différents éléments, qu'il s'agisse de nations entre elles, des patrons et des employés, des vendeurs et des acheteurs, des producteurs et des consommateurs, des habitants des villes et de ceux des campagnes, font que nous sommes tous solidaires les uns des autres. La puissance économique d'une nation est la somme d'activité de chaque individu, du rendement de ses ressources et de ses talents.

L'A.C.C. bénéficie d'une information d'experts, de renseignements sûrs et forts parce que collectifs. Les femmes ont un sens inné des valeurs humaines et une connaissance approfondie des conditions relatives au bien-être des leurs. Si elles ajoutent à cela une information adéquate, leurs voix unies auront une influence réelle dans le fonctionnement de notre démocratie et le niveau d'existence des foyers canadiens en sera amélioré.

"Les longs discours n'avancent pas plus les affaires qu'une robe traînante n'aide à la course".

FIANCILLES:
A Pâques, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Corinne Bernier, inst. de St-Basile de Portneuf fille de M. Magloire Bernier, rentier, de Montmagny et de Mme Bernier avec M. Léon Marcotte de Grondines.

Aussi à Pâques les fiançailles de Mlle Simone Caron fille de feu M. et Mme Hector Caron, avec M. Daniel Thibault, fils de feu M. Ludger Thibault et de Mme Thibault, de notre ville.

Le même jour avaient lieu les fiançailles de Mlle Hénédine Thivierge, fille de M. Emile Thivierge à M. Bernard Coulombe fils de M. et Mme Cléophas Coulombe.

Aussi les fiançailles de Mlle Thérèse Robin fille de M. et Mme J. B. Robin avec M. Aimé Coulombe fils de M. et Mme Cléophas Coulombe.

LAXATIF DE QUALITE

Vous souffrez de constipation et il faut éliminer les poisons de l'organisme. Prenez un laxatif comme **ROBOL** qui, bien dosé, vous donnera satisfaction; en plus, grâce à une drogue spéciale, les tablettes **ROBOL** n'irritent pas l'intestin, ne donnent pas de colique.

"Une ou deux **ROBOL** ce soir, effet demain matin".
35 cts la boîte ou 3 pour \$1.00

ROBOL CONTRE LA CONSTIPATION

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée. 1566 rue St-Denis, Montréal

L'UNION NATIONALE A LA RADIO

La prochaine causerie politique de l'Union Nationale sera prononcée au poste CKAC dimanche le 4 avril 1948 de 7 h à 7.15 par M. Lévis Lorrain, journaliste et publiciste.

SAINT-PIERRE

Etaient dans leurs familles, à l'occasion du congé de Pâques, Mlles Lorraine Cloutier, inst. à Québec, Alice Létourneau, inst. à Lévis, Mlles Suzanne Cloutier et Gisèle A. Cloutier du couvent de St Michel, chez MM. Moïse et Léopold Cloutier, Marguerite Blais, Jeanette Caron, de l'Ecole Normale de l'Islet, chez MM. Fernand Blais et Thomas Caron, MM. Fernand Lapointe, E.E.M., chez M. Frs Lapointe, Jean-Marie Cloutier, de Québec et André Cloutier, de Ste-Anne chez M. Jean Cloutier, Guy Lecomte du Collège Loyalla, de Montréal, chez M. Amédée Lecomte, M. Fernand Blais de l'Ecole Normale de Québec, chez M. Francis Blais.

M. J.-P. Giguère de Québec, a passé la fête de Pâques dans la famille Jean Cloutier.

M. Edouard Pigeon était aussi, à l'occasion de Pâques, l'invité de son frère, M. Armand Pigeon.

Mlle Marielle Gamache est actuellement pour quelques semaines à Québec.

Mlle Isabelle Gamache, de Québec passe quelque temps dans sa famille.

Mlles Bernadette et Evelynne Proulx de Québec, chez M. et Mme Réal Proulx.

M. Charles-Amédée Bernier, avocat, et Mme Bernier, de Québec, sont venus en congé de Pâques, chez Mme O. Samson et M. et Mme Chs. Bernier.

M. Emile Vohl était aussi dans sa famille dernièrement. Il est parti reprendre son travail à St-Rock Mékinac.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme D. Caron, retenue à sa chambre par la maladie, et à M. Joseph Gagné, hospitalisé depuis quelques semaines à Québec.

A VENDRE
Deux bâtisses, l'une de 45 x 15 et l'autre de 16 x 12
S'adresser à:
Mme J. P. O. Létourneau
No. 1, 6ème Rue
Quartier Industriel.
2/8fs.

A VENDRE
Une automobile PLYMOUTH SEDAN 4 portes. Modèle 1938. En bonnes conditions. Pneus neufs.
S'adresser à:
J. P. O. Létourneau
No. 1, 6ème Rue
Quartier Industriel.
2/8fs.

A QUI LA CHANCE ?
Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation qui a l'ambition de devenir marchand prospère. Clientèle établie. Gros revenu assuré dès le premier jour. Pas de déboursés. Si vous avez un équipement pour voyager voici la chance de votre vie. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. Watkins, Dept. Q.-M. 7K. 2177 Masson, Montréal Qué.

HOMMES DEMANDES
Aimeriez-vous gagner un salaire enviable et être votre propre patron? Pourvu que vous soyez ambitieux, courageux et énergique, de telles opportunités vous sont offertes en vendant une ligne complète et variée de nécessités de qualité supérieure ardemment désirées dans chaque maison de votre localité. Ecrivez à Blue Brand Products Co. Ltée, 7227 rue Alexandra, Montréal, Qué.

- Annonces classifiées -

Claude Laliberté
PODIATRE
Spécialiste pour les pieds
Gradué de Beacon Institute of Podiatry de Boston.
79, Chemin Ste-Foy
Québec — Tél.: 8063
Consultation sur rendez-vous

Aux Dames et Demoiselles
Pour ouvrages à l'"Hemstich" point d'ourlets à bord picots, boutons couverts, rendez-vous chez:
Mlle Ernestine Côté
rue St-Thomas
Montmagny
20 j.a.o.

COUVOIR COOPERATIF MONTMAGNY
Moules balancées Maple Leaf, Début poussins
Croissance
Ponte
Laitière
Grains mélangés
Son, Gru, Middlings, Blé, Blé d'Inde Rond
Avoine
Engrais à porcs
Ecaillés d'huîtres, Ferme à pain
Farine à pâtisseries, Moules de début
Moulée de croissance
Livraison dans les limites de la Ville.

A VENDRE
Jolie petite maison, Place de l'Eglise, occupée présentement par M. Claude Robert. Pour possession au mois de mai.
S'adresser à:
M. Misael Bernatchez,
765, Outremont Montréal
M. M. Bernatchez sera à Montmagny les 2 et 3 avril
J N O

A VENDRE
Maison neuve de 10 appartements située sur la 6ème Rue, en face de la Manufacture de Soie, libre à l'acheteur.
Mme Pierre Corriveau
7ème Rue
Quartier Industriel
MONTMAGNY
JNO

A VENDRE
Belle jument noire âgée de 7 ans.
S'adresser à:
Jules Coulombe,
81, rue St. Jean-Baptiste,
Montmagny
26/2fs.

A VENDRE
Un camion International — 2 tonnes. A vendre pour cause de santé.
Arthur Chabot
Blvd St-Nicolas
26/3 fs

A VENDRE
Un bicycle de filles. En bonnes conditions et à prix avantageux.
Mme Laurent Gaumont,
Rue Collin
2/8fs.

ASSURANCES

- FEU
- VIE
- AUTO
- VOL
- ACCIDENTS
- MALADIE
- RESPONSABILITE
- ETC.

PAUL E. TASCHEREAU
COURTIER
Tél.: 205 — Rés.: 163
Rue du Dépôt, Montmagny

PROCEZ-VOUS UN SPENCER
dessiné exclusivement pour vous, afin de soulager la tension de vos muscles fatigués.
Je remplis les ordonnances médicales avec soin.
MARIE-BLANCHE FORTIER
rue St-Louis
Tel.: 125W Montmagny

Geo. René Fournier c.r.
Avocat
37, rue de la Couronne
QUEBEC
2-1531 — 2-1532
Rés.: 2-2488

Foyer des coupons
3, rue Ste-Marie
MONTMAGNY, Qué.
Grand Assortiment de Tissus à la Verge, tels que cotonnades, broad-cloths, soies à lingerie, crêpes unis et imprimés, lainages, spuns, rayonne brossée, toiles, etc.
Aussi, articles estampés prêts à broder, tels que faux-draps, oreillers, nappes, tabliers, coussins, centres, etc. etc.

Installations et réparations électriques
Travail de tous genres, en électricité. — Vente de moteurs et accessoires électriques.
ROGER PROULX
Entrepreneur Electricien
Rue St-Louis
Tél.: 426 Montmagny

A VENDRE
Poêle à bois, lit simple, vais-selle, etc
Chez:
Mlle Ernestine Côté
Rue St-Thomas
Montmagny

MAISON A VENDRE
Maison située rue St-Jean-Baptiste, deux logements, dont l'un est libre dans le moment. En plus d'être bien située, elle offre tout le confort désiré et ferait très bien pour une maison de chambre et de pension. Prix avantageux.
Georges Fournier
Rue de la Gare

Photographie
LABORATOIRES "S. A."
Sainte-Anne de la Pocatière
C. P. 127
Garantie d'un travail parfait et rapide
Agrandissements:
11 x 14: \$1.25
8 x 10: \$0.75
5 x 7: \$0.35
Copies: \$0.75 avec l'impression
Cartes mortuaires
Montage de photos, etc.
Photos en couleur

Votre rapport d'impôt pour 1947 est-il complété? Avez-vous de la difficulté à le faire? Si oui, je suis à votre service.
Venez le plus tôt possible. Meilleure attention.
RAYMOND PARE
Rue de la Gare,
Tél.: 261 ou 308w

Visitez d'abord le MAGASIN
GERARD BOULAY, rue St-Louis
Montmagny
Pour faire votre choix de
TISSUS A LA VERGE — LINGERIE
LAINE — COUPONS